CONTRAT DE VILLE
DU
GRAND AVIGNON

RAPPORT D'ACTIVITE
ANNEE 2016

Sommaire

Préambule page 3

Rappel de la stratégie et des objectifs page 4

Evolution de la situation dans les quartiers du Grand Avignon page 5

Synthèse des actions menées au bénéfice des habitants des quartiers du Grand Avignon page 12

Perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du Contrat de Ville page 29

Glossaire page 35

Annexes page 37

Annexe 1a
Délibération « Dotation D.P.V. » 2016 de la Ville d'Avignon page 37

Annexe 1b
Délibération rapport « DSU » 2016 de la Ville du Pontet
Rapport d'utilisation de la DSU Le Pontet 2016 page 38

Annexe 2
Tableau de programmation 2016 page 46

Annexe 3a
Avis des conseils citoyens page 54

Annexe 3b
Avis du conseil municipal d'Avignon page 57

Annexe 3c
Avis du conseil municipal du Pontet page 61

Annexe 3d
Avis du Conseil de communauté du Grand Avignon page 63

Préambule

Les contrats de ville de nouvelle génération qui succèdent, à compter du 1er janvier 2015, aux contrats urbains de cohésion sociale, constituent le cadre d'action d'une politique de la ville profondément rénovée.
La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine définit ce nouveau cadre contractuel.

La loi redéfinit la politique de la ville comme « une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ».
Elle est conduite par l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements **dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.**
Elle est mise en œuvre au moyen des Contrats de ville.

La circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération et la circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville en rappellent les principes structurants :
- Un contrat unique intégrant les 3 piliers de la réforme : les dimensions sociale, urbaine et économique,
- Un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés,
- Un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les acteurs locaux et les habitants.

Dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le maire et le président de l'établissement sont tenus, depuis le 1er janvier 2015, de remettre un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, en précisant les actions menées sur leurs territoires, les orientations et programmes de nature à améliorer la situation.

Un décret publié au Journal officiel du 5 septembre 2015 fixe le « contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la ville. »

Ce rapport, présenté annuellement aux assemblées délibérantes, doit :
- Rappeler les principales orientations du contrat de ville et le projet de territoire qui a déterminé son élaboration ;
- Présenter l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires ;
- Retracer les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires ;
- Déterminer les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville ;
- Présenter l'articulation entre les volets social, économique et urbain du contrat de ville et, s'il y a lieu, avec les opérations d'aménagement au titre du programme national de renouvellement urbain ;
- Spécifier les actions menées en matière de développement social urbain financées par la dotation de solidarité urbaine (DSU).

Le rapport doit être soumis à la consultation des conseils citoyens, pour avis des conseils municipaux concernés et adopté par le conseil communautaire du Grand Avignon.

1. Rappel de la stratégie et des objectifs

Deux objectifs stratégiques sont fixés pour la politique de la ville en Vaucluse sur la période 2015-2020 :

Surmonter le désarroi des habitants des quartiers prioritaires,
Assurer l'Etat de droit et l'accès au droit.

Sur le territoire du Grand Avignon, les deux objectifs stratégiques retenus sont :

Redonner confiance aux habitants pour surmonter leur désarroi et leur résignation,
Assurer l'Etat de droit et l'accès au droit.

Pour atteindre ces objectifs, une stratégie en deux axes est adoptée :

Axe 1 : répondre aux attentes prioritaires des habitants, tout en les associant à cette réponse,
Axe 2 : se donner les moyens d'agir sur le court et le long terme, et la capacité de réagir.

- **Deux priorités transversales :**
  - ✓ **Associer les habitants** à l'action publique menée dans les quartiers par les conseils citoyens.
  - ✓ **Mobiliser prioritairement le droit commun.** Le droit commun désigne l'ensemble des règles qui s'appliquent à tous de façon générale sur le territoire français. L'Etat et les collectivités territoriales, chacun dans son champ de compétence, élaborent et mettent en œuvre des politiques publiques dans le but de permettre à tous d'accéder au logement, à l'éducation, à la justice, à la santé… La Politique de la ville veille à ce que les politiques publiques de droit commun s'appliquent également pour les habitants des quartiers de la Politique de la ville.

- **Cinq priorités thématiques :**
  - ✓ **Mener une action prioritaire envers la jeunesse** : assurer le parcours des jeunes de l'éducation dès le plus jeune âge jusqu'à leur insertion
  - ✓ **Favoriser l'accès à l'emploi** par le soutien au développement économique des quartiers, à l'insertion professionnelle des habitants, et par le développement du lien entrepreneurial
  - ✓ **Permettre aux habitants d'accéder à la formation**, à l'apprentissage linguistique et de maitriser les savoirs de base pour une meilleure insertion sociale et professionnelle, et pour accomplir leur rôle parental
  - ✓ **Restaurer un cadre de vie** décent et approprié par une action sur le bâti et l'espace public, apaisé par une action sur la tranquillité publique et la prévention de la délinquance
  - ✓ **Favoriser l'accès aux droits** et à l'information en conjuguant lisibilité des dispositifs de droit commun et actions menées dans les quartiers prioritaires

- **Deux thématiques complémentaires :**
  - ✓ **Favoriser l'accès aux soins et à la santé** par une politique locale de santé publique et la création d'un Atelier santé ville
  - ✓ **Renforcer l'accès à la culture** par la construction collective d'un projet culturel de territoire

Les objectifs suivants ont également été inscrits au Contrat de ville :

- **Occuper le terrain et aider la vie associative** dans le but de pérenniser les associations notamment les structurantes par la mise en place de conventions d'objectifs pluriannuelles ;
- **Décliner la stratégie à l'échelle de chaque quartier** en tenant compte de leurs particularités en établissant des feuilles de route territorialisées et en créant les instances locales nécessaires à leur mise en œuvre et suivi ;
- **Disposer d'une gouvernance efficace et efficiente** pour mener et coordonner l'action publique dans les quartiers ;
- **Assurer le bilan et l'évaluation** du Contrat de ville.

Les partenaires signataires se sont également attachés à définir précisément les modalités de financement du Contrat de ville, leurs engagements et contributions.

2. L'évolution de la situation dans les quartiers du Grand Avignon

Les données statistiques relatives à la situation des quartiers présentées dans le diagnostic du Contrat de ville n'ont pas été actualisées. Les données utilisées ci-dessous sont issues du Contrat de ville.

Le contrat de ville vise un objectif de réduction des écarts de développement par la concentration des moyens spécifiques et de droit commun sur les quartiers les plus pauvres définis à partir d'un indicateur unique de **revenu fiscal médian par unité de consommation** et d'un niveau plancher de 1000 habitants minimum par quartier.

Le décret du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains identifie **cinq quartiers prioritaires pour le territoire du Grand Avignon** :
A Avignon :

- Les quartiers Sud (Monclar, Champfleury, Rocade Sud, Barbière, Croix des Oiseaux),
- Les quartiers Nord-est,
- Le quartier Saint-Chamand.

Au Pontet :

- Les quartiers Camp Rambaud – les Mérides,
- Les quartiers Joffre et Centre-ville.

Code_QP	Nom des quartiers prioritaires	Commune	Population Source RFL 2011	Revenu médian Source RFL 2011	Seuil de bas revenu	Nombre de logements (estimation GA à partir données DGFIP 2014)	Nombre de Logements Locatifs Sociaux (Atlas LLS GA 2015)
QP084002	**Quartiers Sud**	Avignon	**17770**	7600	11200	7738	5412
QP084003	**Quartiers Nord Est**	Avignon	**4960**	7800	11200	2360	1624
QP084004	**Saint Chamand**	Avignon	**2610**	7000	11200	1150	1102
QP084005	**Camp Rambaud - Les Mérides**	Le Pontet	**1010**	8600	11200	600	235
QP084006	**Joffre/Centre Ville**	Le Pontet	**2580**	9700	11200	1437	547
	TOTAL		**28930**			**13285**	**8920**

D'autres quartiers ont également été retenus et placés en **« veille active »** mobilisant les moyens de droit commun :

- Les ilôts HLM de Montfavet à Avignon (les Souspirous, Sainte-Catherine, L'Espélido et les Broquetons),
- Les quartiers Saint-louis/le Carillon/Réalpanier au Pontet,
- Les extensions des quartiers prioritaires Sud et Nord-est d'Avignon.

Nom des quartiers en veille active	Commune	Estimation population maille 2010	Nombre de logements (estimation GA à partir données DGFIP 2014)	Nombre de LLS (Atlas LLS GA 2015)
St Louis Realpanier Le Carillon	Le Pontet	**1250**	517	265
Montfavet	Avignon	**2100**	1084	902
Pont des 2 Eaux (extension QP Nord-est)	Avignon	**3947**	1495	1134
Monclar Sud (extension QP Sud)	Avignon	**1840**	894	192
TOTAL		**9137**	**3990**	**2493**

Source : estimation SIG Grand Avignon, mai 2015

Les quartiers de la politique de la ville du Grand Avignon comptent 38 067 habitants au total (quartiers de veille active compris).

Les quartiers de la Politique de la ville d'Avignon

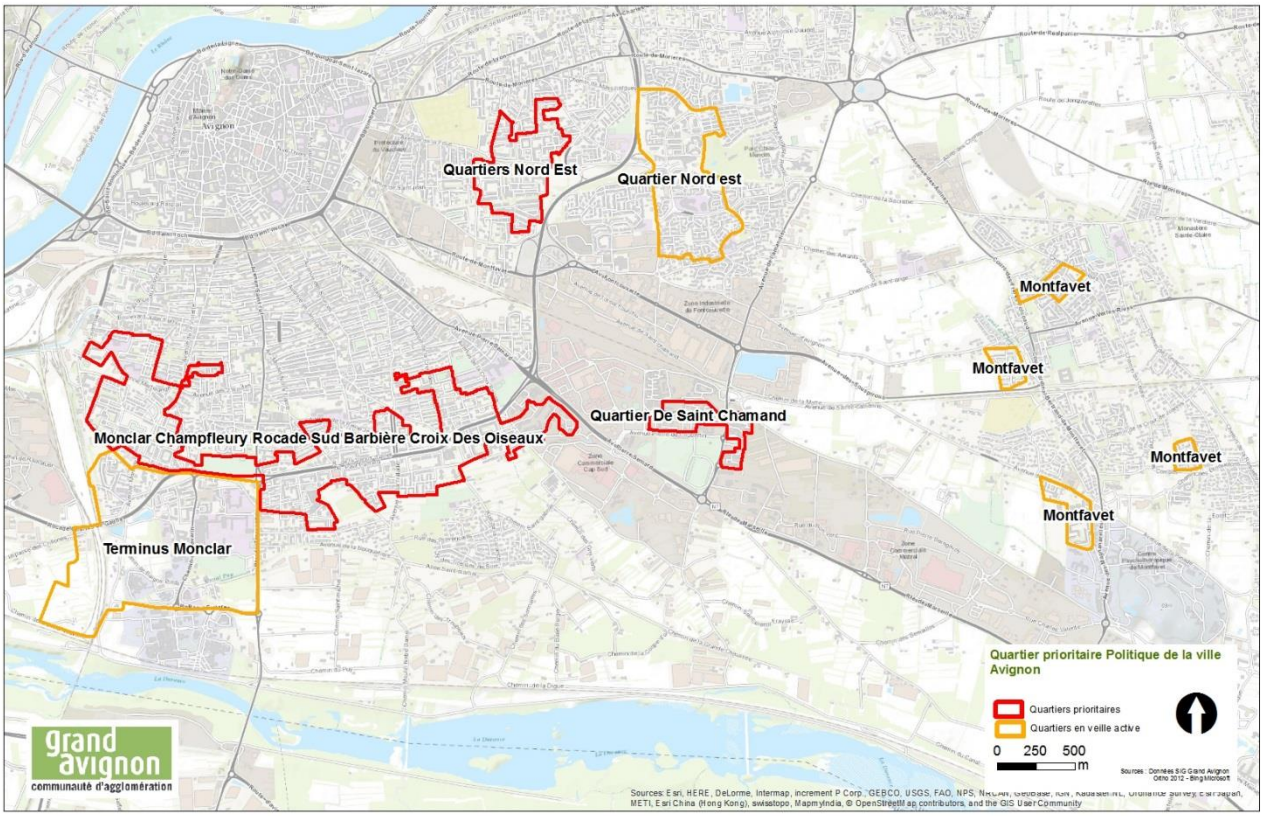

Les quartiers de la politique de la ville du Pontet

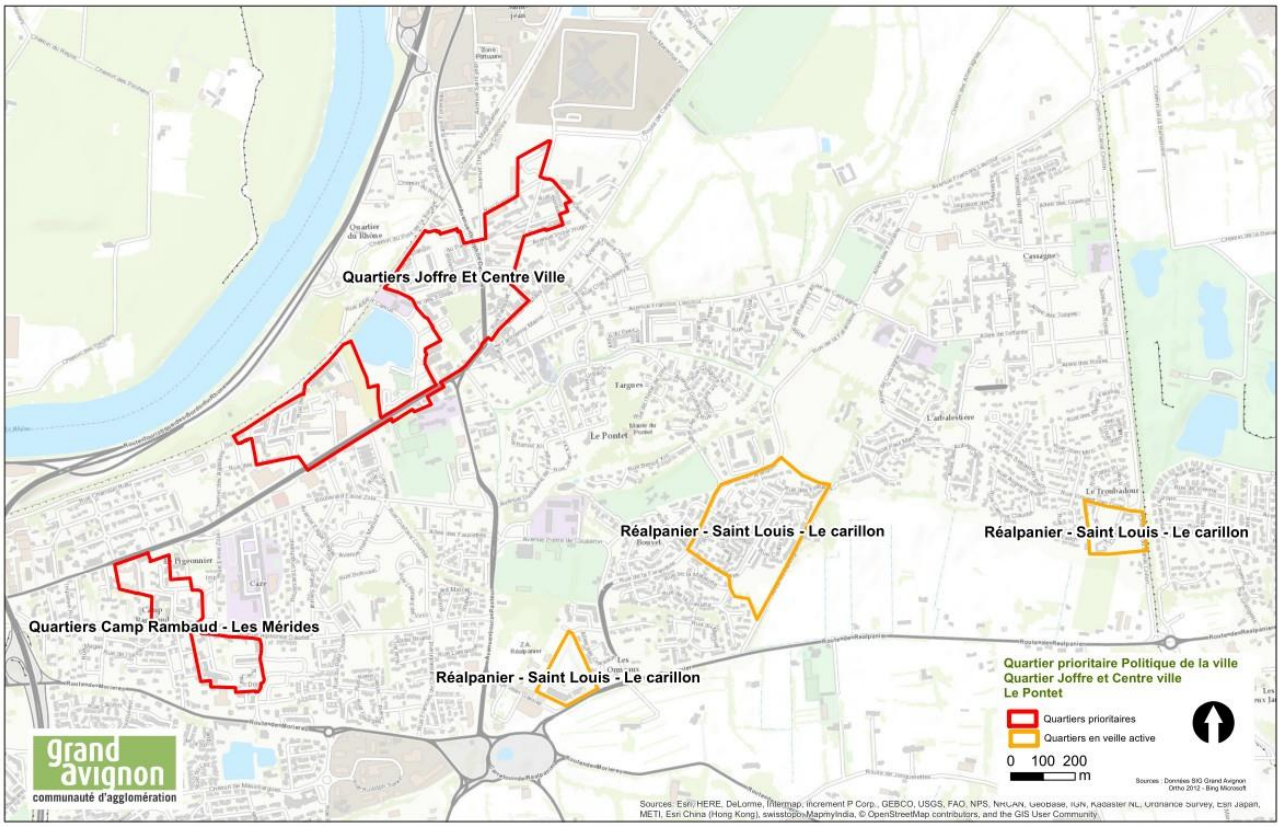

L'évolution de la population dans les quartiers prioritaires de 2011 à 2013

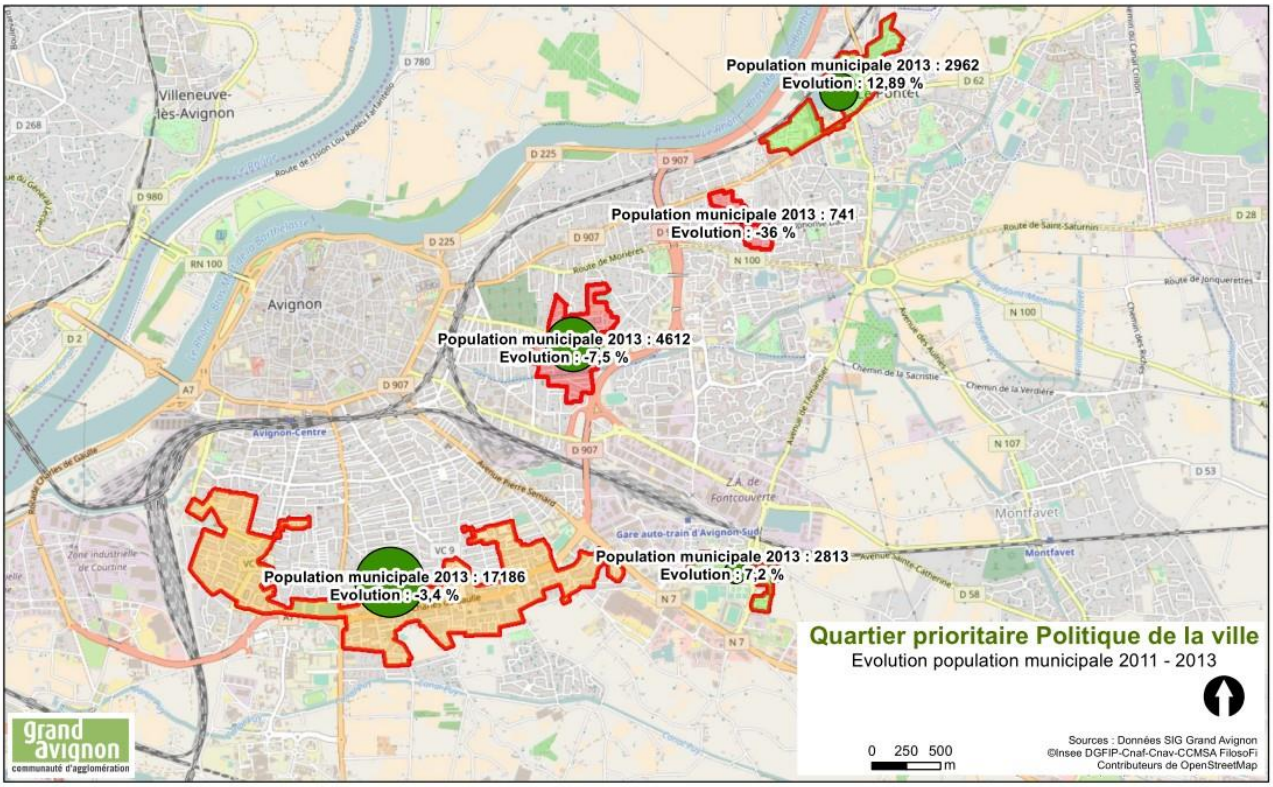

Nous observons deux « pics » d'évolution majeures de la population dans les quartiers prioritaires du Pontet :

- D'une part, une hausse de près de 13% dans le quartier Joffre/centre-ville ;
- D'autre part, une baisse de 36% sur le quartier Camp Rambaud/les Mérides.

L'évolution du revenu médian dans les quartiers prioritaires de 2011 à 2013

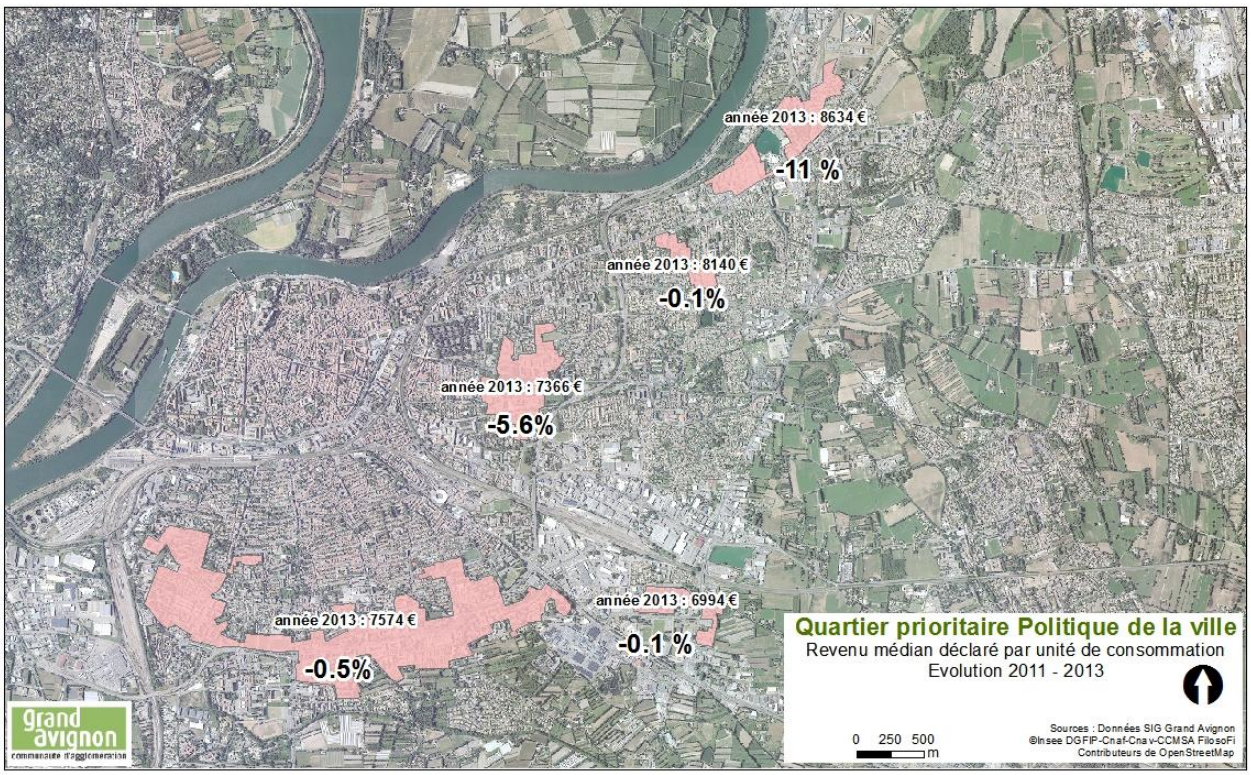

L'évolution du taux de pauvreté dans les quartiers prioritaires entre 2012 et 2013

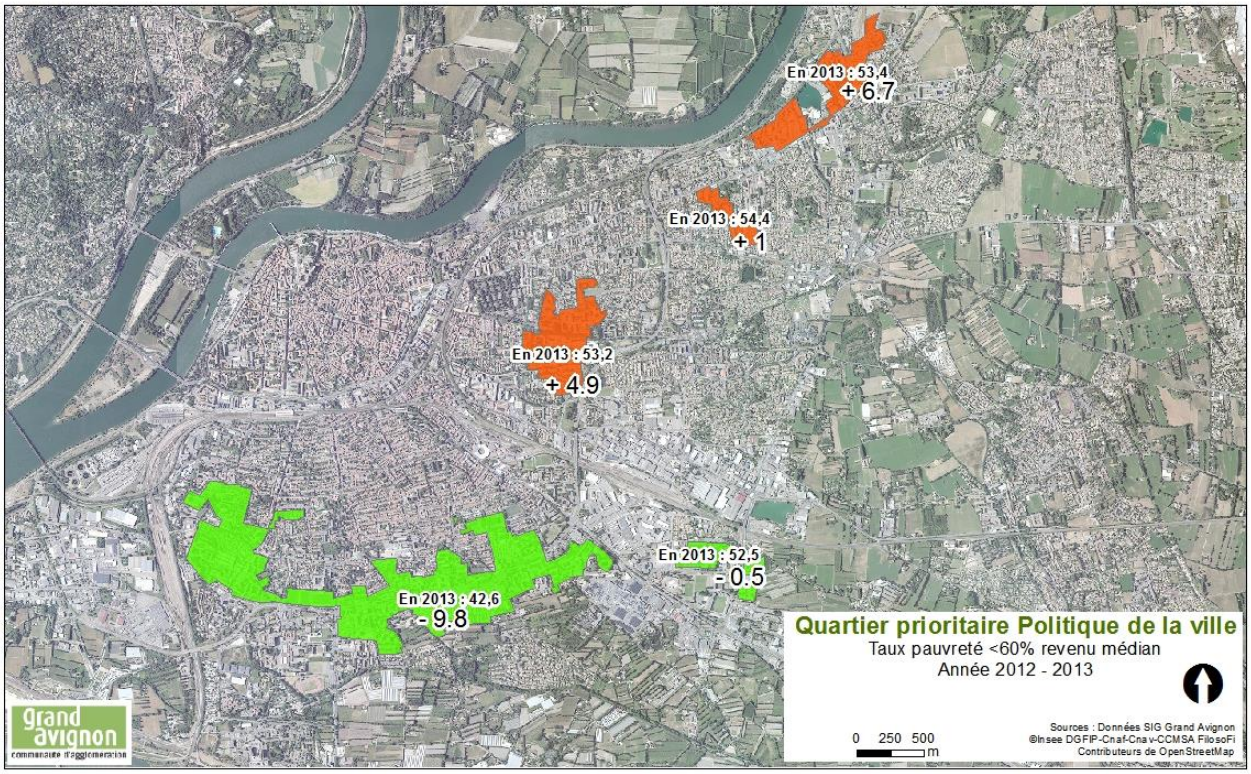

L'évolution du taux de bas revenus dans les quartiers prioritaires entre 2012 et 2013

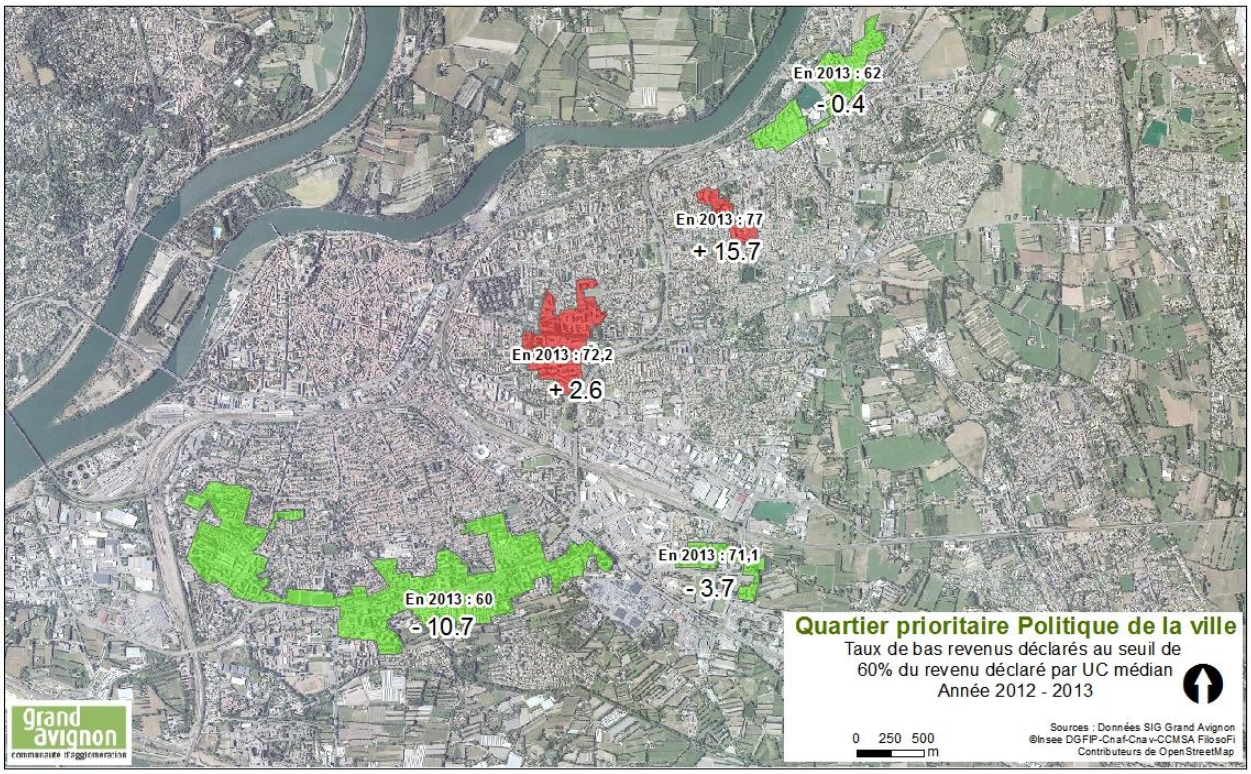

Sur les 3 dernières cartes relatives au niveau de vie économique des habitants des quartiers prioritaires, nous pouvons tirer plusieurs enseignements :

- D'une part, les quartiers Ouest, Sud Rocade et Saint-Chamand enregistrent des évolutions stables voire favorables : recul de 10,7 points du taux de bas revenus et de 9,8 points du taux de pauvreté dans les quartiers Sud d'Avignon.
- D'autre part, les quartiers du Pontet et Nord-est d'Avignon font l'objet d'évolutions importantes qui sont autant d'indicateurs d'alerte : forte baisse du revenu médian (-11%) et parallèlement forte hausse du taux de pauvreté (+6,7 points) dans le quartier Joffre/centre-ville du Pontet, et de manière plus modérée dans le quartier Nord-est d'Avignon réciproquement -5,6% pour le revenu médian et +4,9 points pour le taux de pauvreté.

Données issues du diagnostic du Contrat de Ville

- **Des quartiers aux revenus particulièrement bas et très inégaux traduisant la grande précarité des habitants**

Les quartiers prioritaires abritent une population très pauvre, parmi les plus pauvres de la région PACA et de la France métropolitaine, qui se distingue de nombreux points de vue :

- Une paupérisation des quartiers prioritaires qui s'accentue sur la période 2007-2011 (+1,6 point d'évolution du nombre de ménages pauvres).
- Des disparités de revenus très marquées entre les quartiers prioritaires et les autres quartiers d'Avignon et du Pontet (autant sur les plus bas revenus que sur les plus hauts revenus).
- Les inégalités entre les plus bas et les plus hauts revenus, au sein même des quartiers, sont également très élevées sur l'ensemble des quartiers (particulièrement élevé sur Monclar, Grange d'Orel, Saint-Chamand et Rotondes-Barbière).
- 60% des ménages des quartiers d'Avignon vivent sous le seuil de bas revenus (977€/mois) et 45% au Pontet.
- 7% des habitants des quartiers prioritaires d'Avignon ont des revenus constitués à 100% par des prestations sociales et 4% au Pontet (5% hors quartiers à Avignon et 2% au Pontet).
- 24% des habitants des quartiers prioritaires d'Avignon sont bénéficiaires de la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et 30% au Pontet (contre 10% hors quartiers à Avignon et 6% au Pontet).

Avignon se distingue par des ménages aux revenus très modestes et très hétérogènes (rapport inter-décile de 12,5 et revenu médian de 14 143 € en 2011, contre 17 259 € pour l'agglomération). En effet, ces écarts de revenus varient fortement d'un quartier à un autre.
Le Pontet connaît des écarts de revenus moins marqués qu'Avignon et un revenu médian légèrement inférieur à celui du Grand Avignon.

- **Une population jeune avec une très forte présence des moins de 10 ans**

Près d'une personne sur 2 a moins de 25 ans et une personne sur 4 a moins de 10 ans.
Sur la période 2006-2011, la population jeune s'est encore développée de par une forte augmentation du nombre d'enfants (0-14 ans) malgré une légère augmentation du nombre de seniors de 60 ans et plus entre 2006 et 2011 qui est notamment plus marquée dans le quartier Camp Rambaud-les Mérides du fait de la présence de la résidence ADOMA (24% de plus de 65 ans).

- **Des quartiers qui se féminisent progressivement et qui accueillent des femmes en précarité**

Il existe une forte surreprésentation des femmes puisque la population des quartiers est composée à 54% de femmes pour 46% d'hommes en 2011.
Le diagnostic du Contrat de ville a mis en évidence des quartiers qui se féminisent progressivement et qui accueillent des femmes en précarité :

- **Situation de l'emploi :** En comparaison avec les hommes, les femmes sont davantage en situation de chômage sur le territoire national. Ce constat se vérifie sur les communes du Pontet et d'Avignon où

les écarts hommes-femmes sont encore plus marqués que dans le reste du Grand Avignon (2,6 points d'écart à Avignon et 4,9 points au Pontet).

- **Chômage :** Le chômage touche encore plus fortement les jeunes femmes. Entre 2006 et 2011, le taux de chômage a augmenté deux fois plus vite chez les femmes que chez les hommes.
  De manière générale, en 2011, le chômage concerne de façon plus marquée les femmes, les jeunes (15-24 ans), les catégories ouvriers et employés.
  Le chômage a augmenté trois fois plus vite pour les femmes dans les quartiers que pour les femmes sur Avignon entre 2006 et 2010 (+4,3 points contre +1,3 points).
  Le chômage touche de plus en plus fortement les femmes plutôt que les hommes dans les quartiers prioritaires (2,5 points d'écart de la hausse du taux de chômage entre 2006 et 2010).
  Dans les communes d'Avignon et du Pontet, les jeunes en situation de chômage, et notamment les jeunes femmes, apparaissent plus nombreux encore qu'aux échelons de comparaison : plus de 40% des femmes âgées de 15 à 24 ans d'Avignon et du Pontet sont au chômage contre 37% dans le Grand Avignon et 36% en Vaucluse.
- **De quartiers qui se féminisent :** Il existe une forte surreprésentation des femmes puisque la population des quartiers est composée à 54% de femmes pour 46% d'hommes en 2011.
  Les femmes sont également plus sédentarisées : les quartiers enregistrent deux fois plus de départs d'hommes que de femmes surtout chez les 15-29 ans traduisant une féminisation progressive des quartiers prioritaires ces dernières années (+0,4 points entre 2006 et 2011).
  Les femmes doivent faire face à des difficultés plus importantes et prononcées que les hommes, elles sont notamment plus touchées par le chômage et la monoparentalité.
- **Une surreprésentation des familles monoparentales avec une prédominance de femmes :** Les familles monoparentales représentent 27% de la population dans les quartiers contre 18% sur le Grand Avignon bien que leur nombre soit en forte diminution depuis 2006.
  Environ 85% des familles monoparentales sont des femmes qui élèvent et assument seules leur(s) enfants(s).

➢ **Une part de population immigrée et/ou d'origine étrangère particulièrement élevée**

Encore aujourd'hui, les quartiers du Grand Avignon abritent une population immigrée très importante (27%) contre 11% dans le Grand Avignon.

➢ **Une population massivement touchée par le chômage**

Les quartiers prioritaires accueillent près de deux fois plus de chômeurs que le reste du Grand Avignon (33% de chômeurs dans les quartiers contre 17% sur le Grand Avignon en 2011). Entre 2006 et 2011, le taux de chômage a augmenté deux fois plus vite chez les femmes que chez les hommes.
La population active se caractérise par :

- Des actifs nombreux (64% des individus des quartiers d'Avignon sont des actifs contre 45% hors quartiers) ;
- Un taux d'activité singulièrement bas (42,7% en 2010) ;
- Alors que le taux d'activité des 25-54 ans a fortement augmenté sur la période 1999-2009 sur les autres territoires, il est resté stable dans les quartiers prioritaires ;
- Un taux d'emploi plus faible que sur le reste du territoire du Grand Avignon ;
- Un tiers des habitants des quartiers prioritaires sont au chômage en 2010 ;
- Le chômage a augmenté trois fois plus vite pour les femmes dans les quartiers que pour les femmes sur Avignon entre 2006 et 2010 (+4,3 points contre +1,3 points) ;
- Le chômage touche de plus en plus fortement les femmes plutôt que les hommes dans les quartiers prioritaires (2,5 points d'écart de la hausse du taux de chômage entre 2006 et 2010) ;
- Le chômage touche également plus fortement les jeunes et les personnes issues de l'immigration.

➢ **Un dynamisme économique insuffisant malgré la présence d'une Zone Franche Urbaine à Avignon**

Plusieurs gros pourvoyeurs d'emploi des villes d'Avignon et du Pontet perdent des emplois depuis 2008 (construction, commerce, transports-logistique). Notamment, la construction qui représente le 1er secteur d'activité dans les quartiers prioritaires en part d'établissements est un important secteur d'emploi pour les jeunes à bas niveau de qualification.

- **De très bas niveaux de qualification parmi les plus bas de la région PACA**

Sur l'année scolaire 2013-2014, environ 4 000 élèves du premier degré étaient répertoriés dans les établissements en éducation prioritaire à Avignon représentant 45% des élèves de la ville, et environ 3 000 élèves du secondaire (collèges) en éducation prioritaire à Avignon et au Pontet (dont 2% environ d'élèves allophones).
Les enfants et les jeunes résidant dans les quartiers prioritaires rencontrent plus de difficultés dans les apprentissages et dans la réussite scolaire : 42% de la population des quartiers prioritaires n'a aucun diplôme contre 21% sur le Grand Avignon.
Le taux de scolarisation est plus faible de 12 points dans les quartiers (51,2%) par rapport au Grand Avignon (63,7%), d'autant plus en baisse entre 2006 et 2011 (notamment baisse de 5 points chez les 18-24 ans). Ces élèves sont pour partie touchés par le décrochage scolaire.
Le taux moyen de réussite au brevet des collèges dans les établissements accueillant des élèves résidants en quartiers prioritaires est inférieur de 10 points (soit 67%) à celui observé dans les autres collèges publics d'Avignon et du Pontet (77%).

Les bas niveaux de réussite scolaire mettent en évidence des niveaux de qualification très faibles notamment chez les jeunes demandeurs d'emplois. S'agissant de la population salariée des quartiers prioritaires, la part des ouvriers est la plus importante, elle représente 34% contre 20% pour le Grand Avignon. La part des cadres et professions intermédiaires est sous-représentée.

- **Une densité médicale faible relativement au reste du Grand Avignon traduisant une plus grande difficulté d'accès aux soins**

Les établissements de santé sont plus représentés dans les quartiers (13,3%) qu'ailleurs, mais insuffisants au regard du nombre d'habitants. Le coefficient de densité médicale est égal à 0,7 équipement lié à la santé pour 100 habitants.
Des disparités importantes existent entre les quartiers prioritaires : les quartiers de Rocade Sud (0,9) et Monclar (0,7) sont mieux couverts que ceux de Saint-chamand (0,4) et Camp Rambaud-les Mérides (0).
Les quartiers enregistrent une prédominance des activités libérales (infirmiers, sages-femmes, médecins généralistes) et de l'action sociale sans hébergement.

L'état de santé de la population des quartiers est jugé également inquiétant :

- Une surmortalité par rapport à PACA pour différentes causes de décès : par cancers (+13,3%), pathologies de l'appareil circulatoire (+10,4%) et pathologies liées à l'alcool (+30%)).
- Une prévalence de diabète traité chez les plus de 20 ans (6,4%) surtout chez les femmes.
- L'hypothèse d'une problématique plus marquée liée à la santé mentale.
- Une situation moins favorable (lien entre précarité et santé) dans les quartiers prioritaires notamment liée au recours aux soins plus tardif voir au renoncement aux soins. Un habitant sur quatre en Zone Urbaine Sensible renonce à des soins pour raison financière (source ONZUS).

S'agissant de l'offre de prise en charge, l'offre de soins de proximité apparait incomplète dans les quartiers notamment les infirmiers, kinésithérapeutes, chirurgiens-dentistes, orthophonistes, sages-femmes. Il existe un déficit en gynécologues et pédiatres libéraux à Avignon. Toutefois, une offre hospitalière est importante à Avignon (Centre Hospitalier Henri Dufaut, CHS Montfavet, offre hospitalière privée).

Concernant les comportements de recours aux soins et à la prévention, il est constaté un moindre recours aux soins qu'en PACA surtout de recours aux spécialistes (pédiatre, dentiste et psychiatre).
La réalisation des actes de prévention/dépistage est variable selon les groupes de population.

3. Synthèse des actions menées au bénéfice des habitants des quartiers du Grand Avignon

Les objectifs du Contrat de Ville sont principalement mis en œuvre au travers d'une programmation de projets soutenus par les partenaires signataires et validés par le comité de pilotage.

Thématique	*Projets déposés 2015*	*Projets déposés 2016*	*Projets retenus 2015*	*Projets retenus 2016*	*Nouveaux projets retenus 2015*	*Nouveaux projets retenus 2016*	*Crédits spécifiques 2015**	*Crédits spécifiques 2016**	*Crédits droit commun 2015*²*	*Crédits droit commun 2016*²*	*Autofinancement 2015*²*	*Autofinancement 2016*²*
Jeunesse	64	89	53	71	12	21	1 140 891 €	1 220 070 €	2 012 909 €	2 102 096 €	673 479 €	560 335 €
Emploi, développement économique	32	39	21	29	6	8	599 520 €	753 436 €	4 153 004 €	4 321 510 €	1 854 950 €	2 184 667 €
Formation linguistique	8	14	7	12	1	2	135 120 €	253 000 €	137 694 €	263 273 €	47 351 €	48 050 €
Cadre de vie	15	24	11	20	0	11	141 648 €	169 215 €	256 503 €	192 911 €	95 074 €	64 669 €
Accès aux droits	22	31	18	29	3	6	265 835 €	511 000 €	282 375 €	687 231 €	155 094 €	210 266 €
Santé	0	4	0	3	0	2	0	33 200 €	0	2 952 €	0	12 990 €
Culture	18	29	12	24	1	10	188 046 €	276 072 €	344 851 €	311 825 €	239 442 €	202 144 €
Ingénierie	5	6	4	5	2	2	86 000 €	116 700 €	10 000 €	4 500 €	188 242 €	159 247 €
Investissement	7	8	6	6	5	5	259 148 €	41 785 €	168 915 €	47 700 €	139 541 €	40 330 €
TOTAL cumulé	171	244	132	199	30	67	2 816 208 €	3 374 478 €	7 366 251 €	7 933 998 €	3 393 173 €	3 482 698 €
TOTAL réel	**134**	**185**	**105**	**147**	**25**	**45**	**2 349 349 €**	**2 598 418 €**	**6 807 195 €**	**7 352 978 €**	**3 064 660 €**	**2 996 044 €**

* Montants des crédits validés par le comité de pilotage au cours de l'année 2016.
*² Estimations sur la base des informations communiquées par les partenaires financeurs et par les associations.

Complément d'information sur la méthodologie d'élaboration du tableau financier

Pour l'année 2016, les crédits de l'Etat, du conseil régional PACA, du Grand Avignon, de la ville d'Avignon, de la ville du Pontet et de la MSA sont issus des arbitrages financiers réalisés, c'est-à-dire délibérés, votés et/ou soldés. Les participations du Conseil départemental de Vaucluse et de la CAF sont issues des engagements validés en comité de pilotage au cours de 2016 mais dont leur réalisation n'a pas été vérifiée.

Les chiffres renseignés dans le tableau concernant la répartition du nombre de projets et sa ventilation financière ainsi que le « total cumulé » ont vocation à définir une tendance représentative et non les chiffres exacts car un même projet qui a un caractère transversal peut émarger à plusieurs thématiques. Seul le « total réel » correspond à la réalité exacte du total des projets et des crédits mobilisés.

Analyse générale du bilan de la programmation 2016

La deuxième année de la programmation du Contrat de ville est considérée comme le véritable premier exercice de la mise en œuvre de la stratégie du Contrat de ville signé le 28 septembre 2015.

La programmation 2016 enregistre un total de **185 projets** (**en terme de variation 134 projets en 2015)** dont 147 projets ont été retenus (105 en 2015). L'évolution du nombre de projets est nette, **elle représente +38% pour les projets déposés et +40% pour les projets retenus.** Elle peut trouver son explication en partie dans « l'appel d'air » qu'à produit le démarrage du Contrat de ville, comme tout projet à ses débuts, et dans les capacités de financement exceptionnelles de l'Etat, plusieurs enveloppes complémentaires ayant été affectées au territoire du Grand Avignon jusqu'en fin d'année.

Du point de vue financier, **c'est un total de 2 598 418 € de crédits spécifiques mobilisés** contre 2 349 349 € en 2015, **soit +10,6%,** pour financer des actions de fonctionnement et d'investissement dans les quartiers de la politique de la ville.

Nous pouvons noter également que :
- La part de mobilisation des crédits de droit commun estimée s'élève à 56,8% (55,7% en 2015).
- La part des crédits spécifiques représente 20,1% (19,2% en 2015).
- La part d'autofinancement des projets est évalué à 23,1% (25,1% en 2015).

	Année 2015			Année 2016		
	crédits PDV	**crédits DC**	**Total crédits**	**crédits PDV**	**crédits DC**	**Total crédits**
Etat (hors emplois aidés)	969 190 €	630 379 €	1 599 569 €	1 466 472 €	1 042 864 €	**2 509 336 €**
Région PACA	516 831 €	645 683 €	1 162 514 €	410 561 €	422 945 €	**833 506 €**
Département 84	283 960 €	714 606 €	998 566 €	238 300 €	755 663 €	**993 963 €**
Grand Avignon	381 173 €	147 095 €	528 268 €	297 385 €	223 345 €	**520 730 €**
Ville Avignon	198 195 €	650 264 €	848 459 €	185 700 €	909 025 €	**1 094 725 €**
Ville le Pontet	-	50 000 €	50 000 €	-	58 220 €	**58 220 €**
CAF	-	633 548 €	633 548 €	-	632 497 €	**632 497 €**
MSA	-	30 404 €	30 404 €	-	33 205 €	**33 205 €**

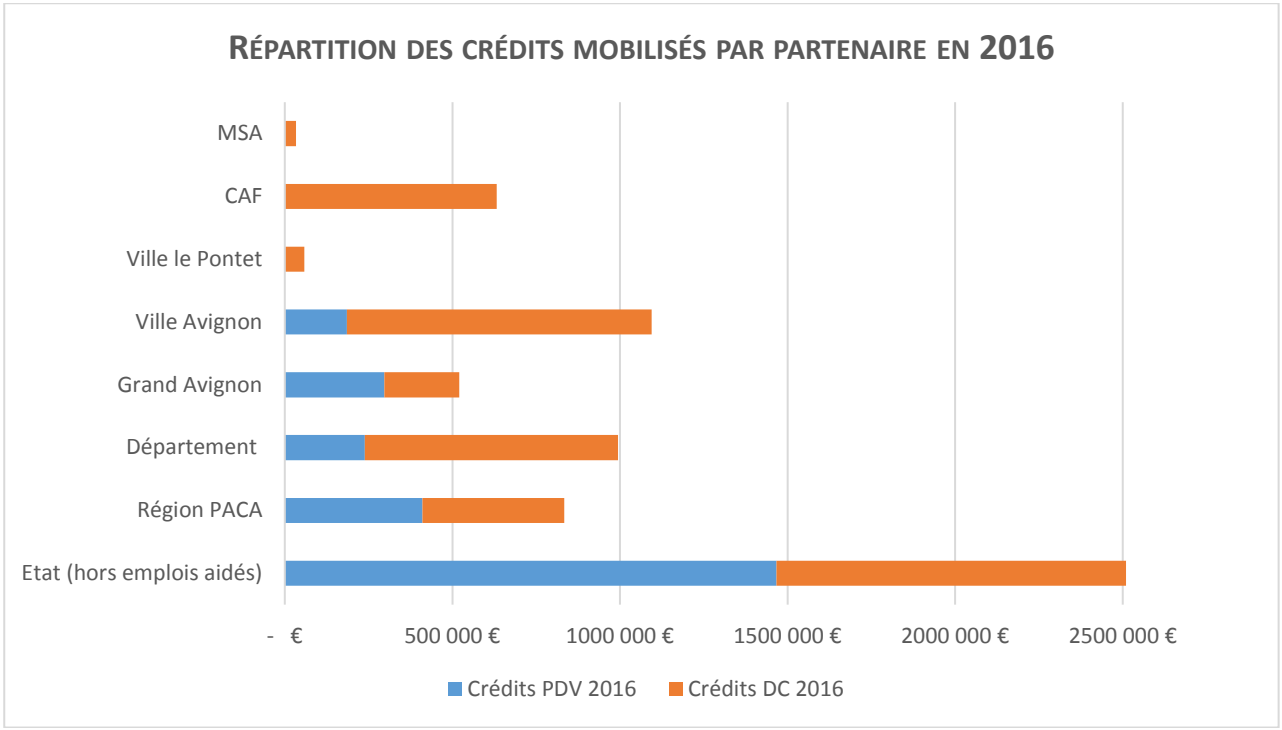

L'Etat apparait comme le premier contributeur très largement devant tous les autres partenaires financeurs, il représente à lui seul **56,4% du total des crédits politique de la ville mobilisés**.

S'agissant de la participation du Grand Avignon, il convient de valoriser le portage des postes de l'équipe opérationnelle qui a représenté un coût de 189 605 € en 2016.

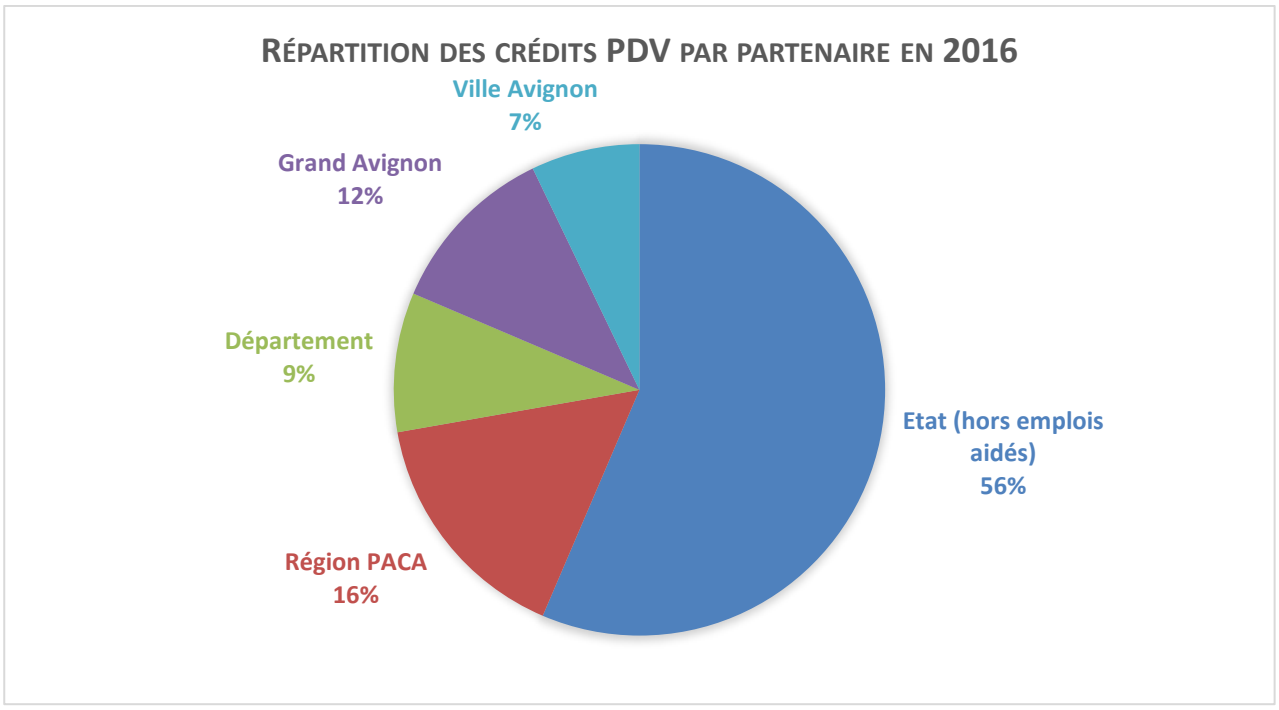

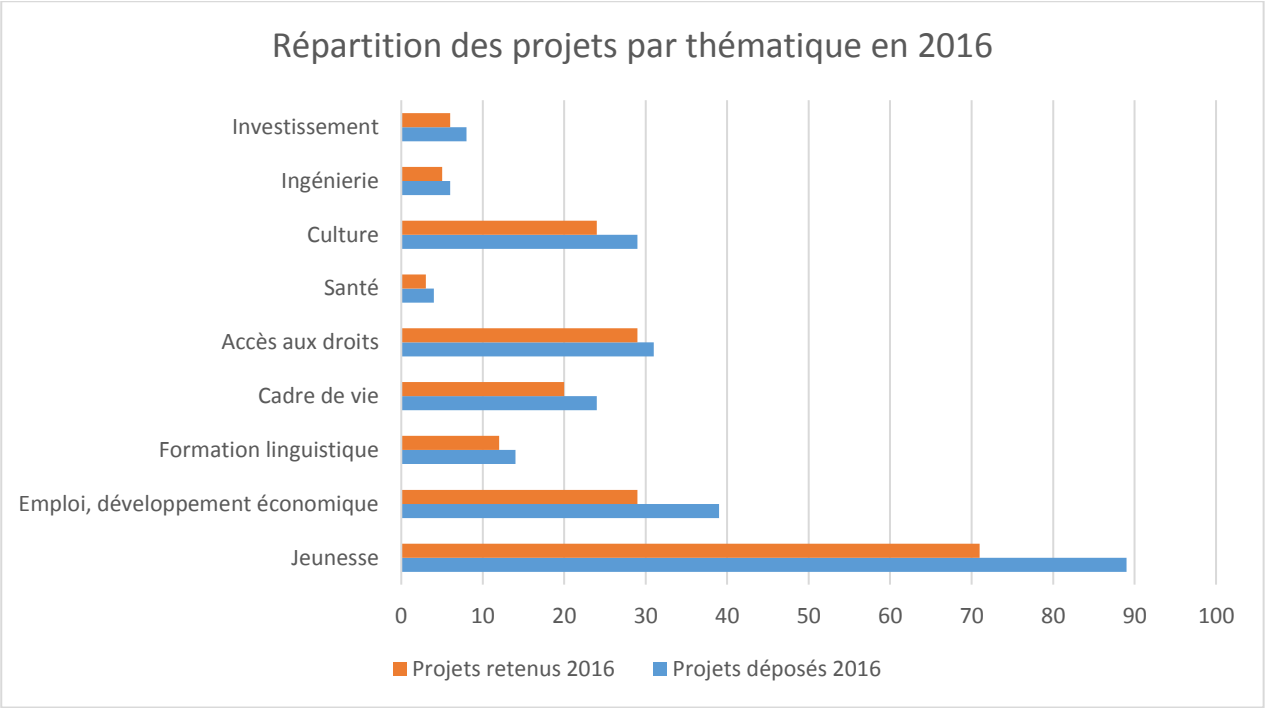

A l'instar de 2015, l'aide du Contrat de ville est principalement accès sur la thématique phare, la jeunesse. Première priorité, la thématique jeunesse est la plus représentée avec 1 projet sur 2 toutes thématiques confondues et mobilise près de la moitié du total des crédits spécifiques PDV (47%) ; des évolutions en augmentation par rapport à 2015 (40%).

La thématique emploi et développement économique, 2ème priorité du Contrat, qui ne représente quant à elle uniquement 14,6% des projets retenus en 2016 (16% en 2015), mobilise 22,3% des financements spécifiques (21,3% en 2015).

La thématique accès aux droits, 3ème thématique la plus représentée de la programmation 2016, comptabilise la même proportion de projets retenus soit 14,6% pour une mobilisation de crédits spécifiques à hauteur de 15,1%.

La thématique Culture est également bien représentée avec 12,1% de projets retenus et 8,1% des crédits spécifiques mobilisés.

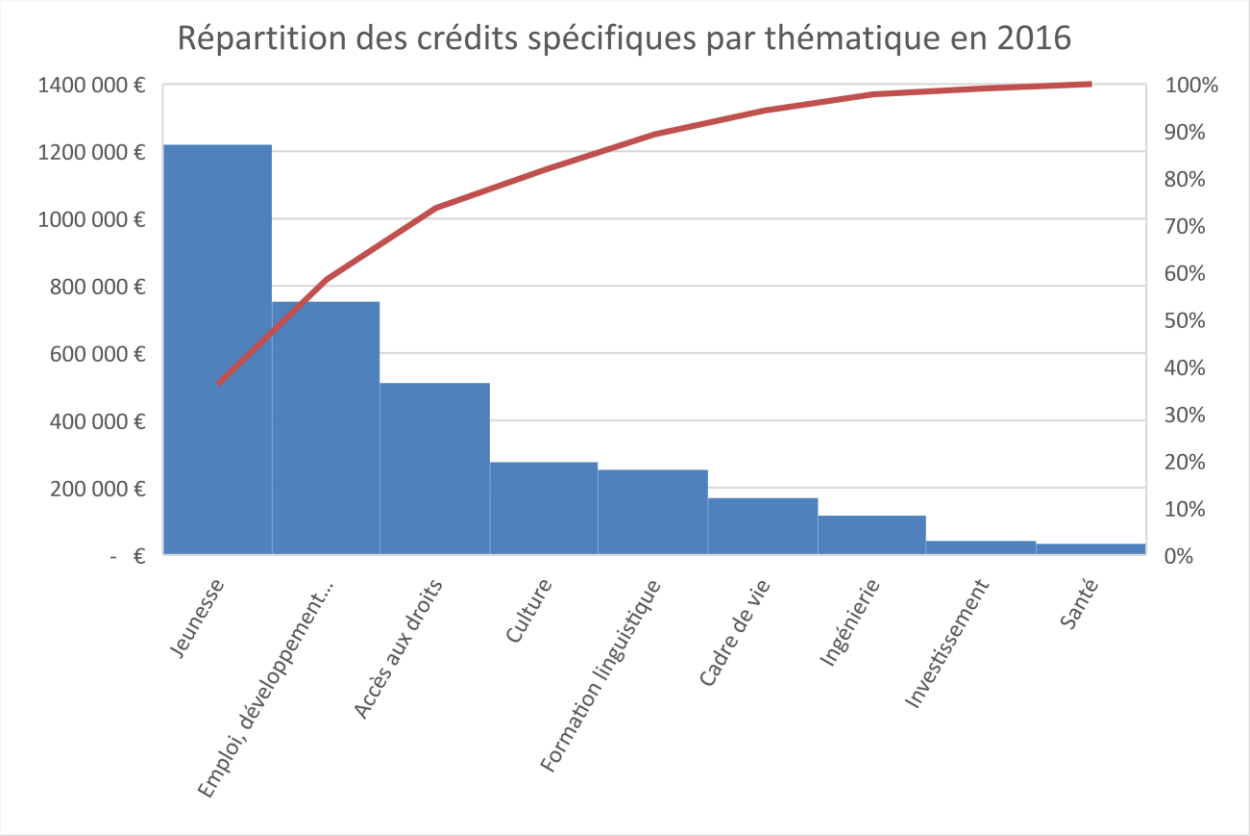

✓ **<u>Création et poursuite de la formation des Conseils Citoyens</u>**

La loi Lamy permet aux habitants, aux associations et aux acteurs locaux de siéger dans de nouvelles instances appelées « conseils citoyens » qui ont une voix décisionnaire auprès des élus et décideurs locaux dans les réunions de pilotage de la politique de la ville.

Ces conseils citoyens sont une nouvelle instance autonome de démocratie participative. Ils constituent, dans chaque quartier de la politique de la ville, un lieu d'échanges entre habitants et acteurs locaux, et les pouvoirs publics. Ils ont pour missions principales :

- Emettre des propositions d'actions, initier ou porter eux-mêmes des projets ;
- Formuler des avis sur les projets mis en œuvre dans leur quartier ;
- Représenter les habitants des QPV et être identifiés comme relais auprès des habitants et des acteurs institutionnels locaux.

Les Conseils Citoyens ont vocation à être force de proposition sur les actions menées dans le cadre du Contrat de Ville. A ce titre, des représentants, désignés par leurs pairs, siègent et ont droit de vote dans les instances de pilotage du Contrat de Ville depuis la fin de l'année 2016, aux côtés du Sous-préfet chargé de mission, du Vice-président du Grand Avignon en charge de la Politique de la ville et de l'Habitat, et des autres représentants des partenaires signataires.

L'année 2016 a été cadencée par :

- **La campagne d'appel à candidatures auprès des habitants** pour constituer les collèges « habitants » de chaque quartier. Lancée en janvier 2016, la campagne a permis de retenir 80 habitants qui ont été tirés au sort respectant le critère de la parité femme/homme, en présence d'un huissier et des représentants institutionnels (Etat, Grand Avignon, ville du Pontet), le 30 mai 2016 au siège du Grand Avignon.
- **L'accompagnement et la formation des collèges « acteurs » entamée depuis mars 2015 avec l'association Arènes** en attendant l'intégration des habitants dans le processus intervenu après les

arrêtés de création et de composition des conseils par le Préfet. Les réunions ont été organisées au travers d'un groupe acteurs tout au long de l'année 2016 permettant de les initier à leur participation au comité de pilotage du Contrat de ville en tant qu'observateur, de poursuivre le travail d'appréhension des enjeux et objectifs du Contrat de ville, d'entamer la réflexion sur la charte de fonctionnement et les règlements intérieurs.

- **La création des conseils citoyens**. Ce sont 5 conseils citoyens qui ont été créés le **11 octobre 2016**. Les arrêtés ont été signés par le Préfet de Vaucluse en présence des maires d'Avignon et du Pontet, et du Président du Grand Avignon à l'occasion d'une installation solennelle et officielle en Préfecture conviant l'ensemble des conseils citoyens nommés.
- **La formation des habitants et l'accompagnement à la mise en œuvre des conseils citoyens** qui s'est traduite par la mise en œuvre d'une double mission :

✓ **Volet 1 : La poursuite de la mission d'accompagnement et de formation des conseils citoyens assurée par l'association Arènes** qui court jusqu'à juillet 2017

Objectif :
- accompagner vers l'autonomisation chaque conseil citoyen
- intégrer et former les habitants,
- permettre la désignation de la représentation de chaque conseil dans les instances de pilotage du Contrat de ville,
- élaborer la charte de fonctionnement,
- rédiger les règlements intérieurs,
- conseiller sur le portage juridique.

La première phase d'accompagnement des acteurs locaux entamée début 2015 s'est terminée en octobre 2016 date à laquelle la deuxième phase a démarrée intégrant la formation des habitants et l'accompagnement personnalisée de chaque conseil jusqu'en juillet 2017.

✓ **Volet 2 : La désignation d'une structure porteuse, l'association Avenir 84, pour tous les conseils citoyens**

Objectif : assurer le secrétariat, la communication et la logistique de l'ensemble des conseils citoyens afin de les rendre opérationnelle dès leur création.

Souhaitant préparer dans les meilleurs conditions l'intégration des habitants dans la démarche et apporter tous les moyens nécessaires au bon fonctionnement des conseils citoyens une fois installés par le Préfet ; l'Etat, le Grand Avignon, les villes d'Avignon et du Pontet ont décidé de lancer un appel à candidatures en septembre 2016 pour le portage des 5 conseils citoyens. A la suite de ce dernier, l'association Avenir 84 a été désignée structure porteuse jusqu'au 31 décembre 2017.

Source : Installation officielle des conseils citoyens, amphithéâtre de la Préfecture de Vaucluse, le 11 octobre 2016

- ✓ **<u>Présentation des résultats des projets évalués en 2016</u>**

Le Contrat de Ville du Grand Avignon 2015 – 2020 prévoit la mise en œuvre d'une évaluation en continu du dispositif et des actions financées dans le cadre des programmations, conformément à la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.
Le Comité de Pilotage du Contrat de Ville a donc décidé de poursuivre la démarche d'évaluation des projets financés dans le cadre des programmations annuelles depuis 2013, afin de contribuer à mieux rendre compte de l'impact de la Politique de la Ville sur le territoire du Grand Avignon et de réajuster en continu les orientations et les décisions du comité de pilotage.

Le processus d'évaluation s'appuie sur des outils méthodologiques et un phasage validés par le comité de pilotage. La première étape consiste en la sélection des projets qui s'appuie sur une liste de critères :

- La priorisation des projets d'actions ayant fait l'objet d'avis réservés du comité technique et/ou d'un arbitrage du comité de pilotage lors de la programmation antérieure.
- Le respect d'un équilibre territorial et thématique représentatif de la programmation parmi les projets retenus.
- L'existence d'un cofinancement partenarial d'un montant significatif.
- La non prise en compte des opérateurs dont les actions font déjà l'objet de procédure d'évaluation ad hoc par ailleurs.
- La prise en compte des nouvelles actions.

Concernant les modalités d'information et de communication auprès des opérateurs sélectionnés, une première information concernant la mise en place de la nouvelle démarche d'évaluation est inscrite annuellement au document d'appel à projets.
Les opérateurs sélectionnés sont eux destinataires d'un courrier officiel du comité de pilotage les informant

de la mise en place de la démarche auprès de leur structure.
Suite au courrier officiel, l'équipe opérationnelle organise une première réunion avec chaque opérateur sélectionné pour présenter la démarche, la méthodologie, les outils et le calendrier.

Des visites d'évaluation sont ensuite organisées et menées par l'équipe opérationnelle en binôme avec les partenaires financeurs uniquement.
Les visites font ensuite l'objet de restitution au comité technique dans le cadre de la préparation de l'avis définitif du comité de pilotage. Des réunions du comité technique « évaluation » sont organisées durant toute la procédure globale avec ou sans l'opérateur.
L'équipe opérationnelle réalisera 2 ou 3 visites à minima de manière inopinée, à différents moments de l'année d'exercice afin de détenir la représentativité la plus réelle de l'action.
Les comptes rendus des visites sont ensuite remplis par l'équipe opérationnelle et communiqués aux partenaires institutionnels.
En dernier lieu, le rendu définitif de l'évaluation fait l'objet d'une fiche de synthèse d'évaluation dont les principaux éléments sont présentés au comité de pilotage.

Schéma du processus d'évaluation des actions

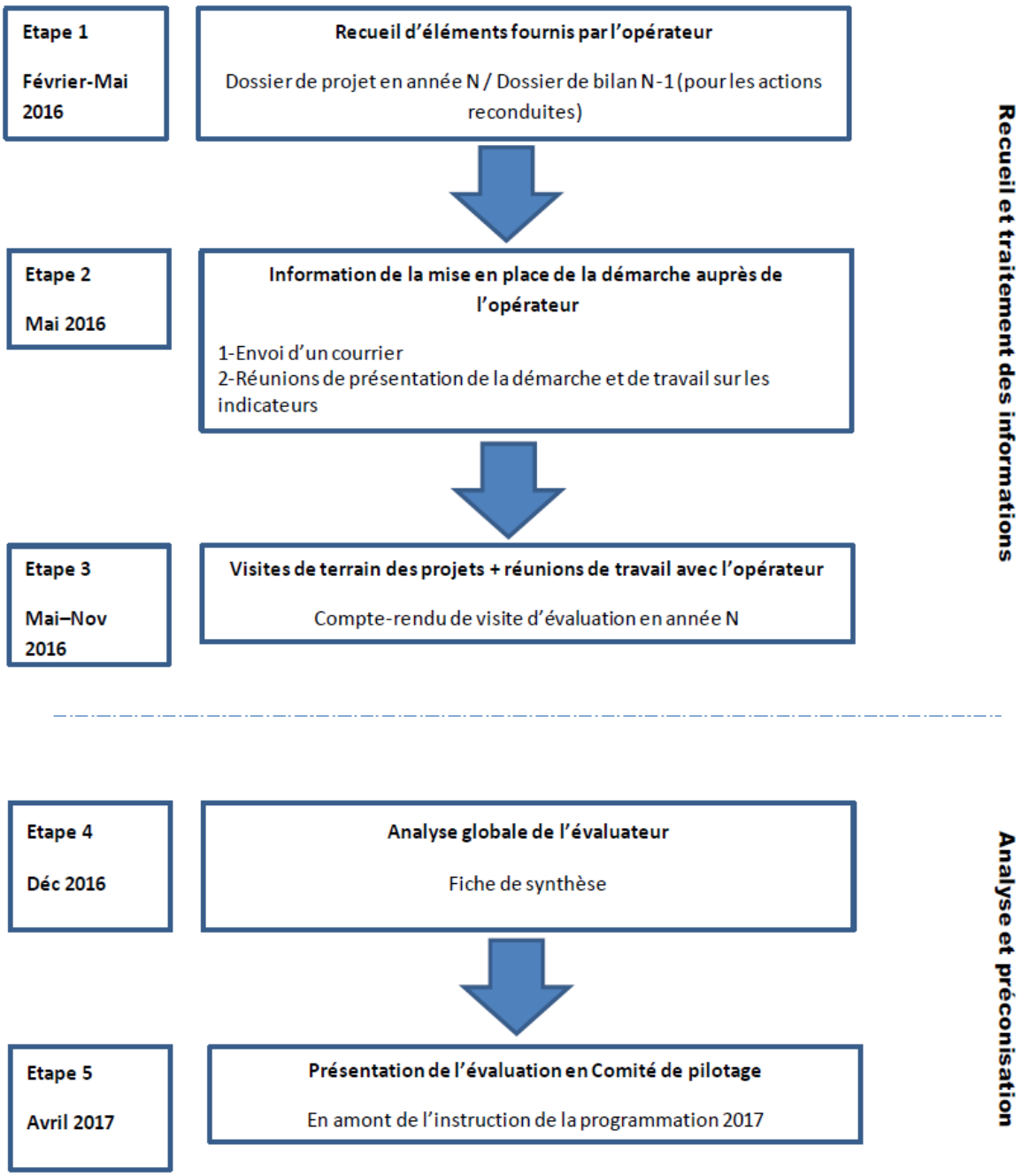

En 2016, 3 projets associatifs ont été évalués par l'équipe opérationnelle :

- ✓ **Embarquement immédiat :** projet conjointement mené par le Camt'Arts, Latitudes et Les Petits Débrouillards.
- ✓ **Sensibilisation au tri et à une meilleure nutrition :** Association Epicerie Nouvellement Solidarité (ENS) dans le quartier de Monclar.
- ✓ **Médiation éducative par le jeu :** Association Ludothèque le Tournesol au Pontet.

Synthèse de la fiche d'évaluation « Médiation sociale et éducative par le jeu »

- **Opérateur : Ludothèque le Tournesol**
- **Nom du projet : Médiation sociale et éducative autour du jeu**
- Thématique CV : Jeunesse – Soutien à la Parentalité
- Quartiers CV : Le Pontet (Joffre/Centre-ville)
- Rappel du coût : 43 917 €
- Montant subvention globale CV : 13 500 €
- Objectifs projet : Développer le lien social, favoriser la réussite éducative et le soutien parental par le jeu

RESULTATS

147 familles accueillies représentant 1312 personnes dont 33% de 0-6 ans et 40% + 18 ans, et 324 personnes résidant en QPV au Pontet
9 personnes reçues par jour en moyenne avec fréquentation très variable
298 adhérents dont 22 nouvelles adhésions en 2016.
1387 heures d'ouverture sur 47 semaines en 2016 dont 216 heures d'ouverture d'accueil des partenaires
14 interventions de 3h sur Joffre en 2016 touchant une dizaine de jeunes par sortie + 2 participations à des actions pieds d'immeuble à Avignon.
Equipe bénévoles actifs
Gouvernance (C.A actif qui porte le projet – prédominance du Président et du secrétaire).
Partenariats forts et dynamiques

POINTS DE VIGILANCE

Locaux vétustes fermés depuis le 31/12/2016
Absence de véhicule pour transporter le matériel
Pas de salarié depuis le 30/11/2016
Excédent financier 2016 de 7 000 € mais budget insuffisant (trésorerie très tendue et fragile) pour envisager la pérennisation d'un poste de ludothécaire à temps plein
Mobilisation du droit commun très faible.
Interventions extérieurs / prestations en baisse / autofinancement en baisse et insuffisant.

Synthèse de la fiche d'évaluation « Sensibilisation à une meilleure nutrition »

- **Opérateur : Espace Nouvelles Solidarités (ENS)**
- **Nom du projet : Cuisine Pédagogique (Action reconduite)**
- Thématique CV : Jeunesse – Soutien à la Parentalité
- Quartiers CV : Ouest (Monclar, Champfleury), Centre Social Rocade pour une activité de la cuisine pédagogique,
- Rappel du coût : 9584 €
- Montant subvention globale CV : 5750 €
- Objectifs projet : Sensibilisation à une meilleure alimentation, Favoriser le lien social, éducation à la parentalité, rompre l'isolement,

RESULTATS

9 actions menées sur la cuisine pédagogique (CS La Rocade, Champfleury),
140 participants (100% de l'objectif), **452 fréquentations**, Dont 50 pers. moins de 16 ans; 30 pers. de 26-50 ans ; 60 pers. De plus de 50 ans.
Représentation forte de personnes habitants sur les résidences de l'avenue Monclar, Parc Monclar, Clarefond et la copropriété St Roch
Forte participation féminine (67%) issue de la fréquentation de l'épicerie sociale
Mixité des communautés
3 salariés mobilisés, 60h (9x4h30 d'ateliers, et 19h de préparation),
Bonne dynamique partenariale (CODES, RQGA, MSA)

PERSPECTIVES

Renforcer les partenariats, en particulier avec l'AATOA et la MPT Champfleury (mais locaux exigus),
Avoir une attention pour les jeunes adultes (16-25 ans),
Ouvrir à un public plus large résidant du quartier Ouest,
Identifier de nouveaux intervenants professionnels sur la question de la nutrition (infirmière, ASV,…)

Atelier de cuisine au Centre Social de la Rocade le 23.02.2016

Synthèse de la fiche d'évaluation « Sensibilisation au tri des déchets »

- **Opérateur : Espace Nouvelles Solidarités (ENS)**
- **Nom du projet : Sensibilisation au tri des déchets (Initiée en 2013),**
- Thématique CV : Cadre de Vie
- Quartiers CV : Ouest (Monclar, Champfleury),
- Rappel du coût : 9825 €
- Montant subvention globale CV : 4250 €
- Objectifs projet : Sensibilisation aux questions environnementales, gestion et réduction des déchets, écocitoyenneté,

RESULTATS

9 actions de sensibilisation au tri : sorties découvertes et terrain à Monclar, Villeneuve, Montmajour, Anduze, Parc Champfleury,…),
140 participations, **452 fréquentations, 100% en QPV**,
78 moins de 18 ans; 25 pers. 26-50 ans; 37 plus de 50 ans
3 salariés mobilisés au moins une demi-journée ou une journée par sortie.
Représentation forte d'habitants des résidences de l'avenue Monclar, Parc Monclar, Clarefond et copropriété St Roch,
Forte participation féminine (67%) issue de la fréquentation de l'épicerie sociale,

POINTS DE VIGILANCE

Déficit de 10% (-2595 €)
Bascule prise en charge droit commun du Grand Avignon en 2017 (3000 €)
Améliorer la comptabilité du temps imparti à chaque sortie et action de sensibilisation,
Peu d'hommes participent aux sorties,
Développer davantage d'outils et supports pédagogiques,
Proposer davantage d'ateliers sur les questions environnementales,
Implication de bénévoles autres que les membres du CA ,
Adaptation des actions en fonction du budget proposé par le Contrat de Ville, travailler sur la recherche de financements complémentaires et autres.

10

Sortie à Villeneuve les Avignon le 23.03.2016

Synthèse de la fiche d'évaluation « Embarquement immédiat »

- **Opérateur : le Camt'Arts, Latitudes, Les Petits Débrouillards**
- **Nom du projet : Embarquement immédiat**
- Thématique CV : Jeunesse, Cadre de vie, Culture
- Quartiers CV : Ouest (Monclar, Champfleury), Sud (Barbière)
- Rappel du coût : 38 200 €
- Montant subvention globale CV : 17 175 €
- Objectifs projet : Durant la période estivale, développer des actions culturelles de proximité envers le public éloigné des structures (animation et spectacles)

RESULTATS

3 semaines d'animation en juillet sur le thème « jouer avec les mots »
13 ateliers encadrés par des artistes de qualité (théâtre, écriture/chanson, photographie/vidéo, art plastique, jeux de société, atelier scientifique, atelier sketchnote, espace familles, poésie….)
3 spectacles de clôture (concert, théâtre)
308 enfants âgés de 0 à 17 ans dont 230 âgés de 4 à 11 ans dont 140 sont venus 3 jours et plus, **Moyenne de 55 enfants / jour**
139 garçons et 169 filles - **72 familles**
Satisfaction des résidents concernant l'animation des 3 quartiers
Mixité territoriale et autonomie des familles
Tranquillité publique assurée pendant 3 semaines
Régularité des enfants (intérêt, découverte…)
Engagement, entraide, retranscription au sein des ateliers
Acquisition de vocabulaire et plus de facilité d'expression en fin de semaine
Partenariat avec les 3 centres sociaux
Satisfaction des artistes et volonté de poursuivre leur engagement

POINTS DE VIGILANCE

Repenser l'accueil des ados (type d'ateliers, notion d'entraide)
Prévoir un atelier ouvert aux adultes avec leurs enfants
Affiner le partenariat avec les équipes de prévention et de médiation
Forte implication « bénévole » des structures porteuses
Tarif des intervenants bas (25€/heure + 150€ /matériel + F de D)
Budget de l'action à revaloriser
Le versement tardif des financements

Clôture valorisation ateliers chants à Monclar le 28 Juillet 2016

- ✓ **<u>Présentation des résultats de projets financés en 2016</u>**

- ✓ **L'Equipe Emploi Insertion (EEI) portée par le Pôle emploi en collaboration avec la Mission locale et Avenir 84**

Thématique : Emploi et développement économique
Quartiers : Tous QPV Grand Avignon
Opérateur : Avenir 84
Coût de l'action : 138 841 €
Montant subvention contrat de ville : 60 000€
Descriptif de l'action :
Le dispositif de l'Equipe Emploi Insertion du Grand Avignon (EEI) associe le Pôle Emploi, Avenir 84, et la Mission locale pour une action en direction des demandeurs d'emploi résidents en quartiers prioritaires de la Politique de la Ville. L'objectif de l'EEI consiste à rapprocher le monde de l'entreprise et les habitants des QPV et amplifier l'accompagnement vers l'emploi des demandeurs d'emploi résidants en QPV. Cette action se décline selon les axes suivants :
- Accompagnement de demandeurs d'emploi sur le site d'Avenir 84 ;

- Organisation de permanences dans des quartiers prioritaires et de veille active d'Avignon : Monclar, Grange d'Orel, Saint- Chamand et Montfavet (*permanences dans les mairies de quartier, communes avec la Mission locale dans les mairies ouest et Nord*) ;

- Organisation par Avenir 84, à destination des publics de l'EEI orientés par le Pôle Emploi ou les partenaires d'Avenir 84, d'ateliers portant sur les Technologies de l'Information et de la Communication (*accès gratuit aux équipements informatiques et bureautiques d'Avenir 84, rédaction de CV, consultation et candidature à des offres d'emplois, …*) ;

- Organisation régulière d'évènements liés à l'emploi dans les quartiers, à vocation thématique (*métiers du service à la personne, transports, distribution, logistique, …*) ou territoriale (*MIN, ZI Agroparc,...*).
Résultats : 3 évènements organisés (Markethon, forum emploi, forum emploi/formation) avec une fréquentation de 560 personnes, une proposition de 54 offres d'emploi au total dont la majorité a été pourvue.

Les permanences ont permis d'accompagner 777 personnes qui ont abouti à la mise à l'emploi de 271 personnes, 107 en formation, 1 création d'entreprise, 107 immersion ou stage en entreprise et 12 services civiques.

- ✓ **Le Point d'Accès aux Droits et à l'Egalité (PADE) géré par le Centre d'Information pour les droits et devoirs des familles et des femmes (CIDFF)**

Thématique : Accès aux droits
Quartiers : Ouest (Monclar, Champfleury), Nord-Est (Grange d'Orel + Reine Jeanne), Sud (Barbière), St-Chamand
Coût de l'action : 39 187€
Montant subvention contrat de ville : 34 500€
Descriptif de l'action :
Le service proposé consiste en un accompagnement basé sur de l'écoute active, de l'analyse de situation pour des personnes étrangères et leur famille en mettant gratuitement à leur disposition : des renseignements juridiques spécialisées, une médiation administrative, une documentation sur la réglementation spécifique aux étrangers, une orientation vers les services adéquates.
Les questions traitées par le PADE, touchent essentiellement : le droit de séjour des étrangers, le droit d'asile politique, les titres de séjour, les regroupements familiaux, les visas d'entrée en France, les interrogations liées à la nationalité, à l'état civil, au droit de la famille, le droit au logement.
Résultats :
474 personnes ont été reçues sur les 5 lieux de permanence implantés dans les QPV dont 60% de femmes reçues, 50% de personnes sont en couple, 55% de personnes ayant des enfants et 80% des personnes sont sans emploi. Une baisse moyenne de 8% est constatée en comparaison des données de 2015.
Par ailleurs, les motifs des visites se concentrent sur les régularisations (56%).

- ✓ **Le Dire dans la cité par l'association L'Antre lieux**

Thématique : Culture, Jeunesse
Quartiers CV : Ouest, Nord-Est
Coût de l'action : 27 640€
Montant subvention CV : 6 000€
Descriptif de l'action :
La cité d'Avignon est traversée par de multiples frontières à la fois géographiques et symboliques.
Le projet « Le Dire dans la cité » invite public et artistes poètes à s'emparer de cette notion par le biais de l'acte poétique à travers le recueil de paroles en pied d'immeuble.
Résultats :
Un corpus de quarante témoignages a été édité et sera exploité en 2017 par une quinzaine de jeunes sous forme de spectacle déambulation qui reliera ces territoires situés en quartier politique de la ville et le cœur de la Cité à l'occasion du festival d'Avignon
Des habitants de tous âges –enfants, jeunes, femmes et hommes impliqués dans cette aventure, ont étonné voire ému les poètes par la qualité de leurs propos, la profondeur de leurs questionnements sur cette notion de frontières avec une forte motivation de les franchir.

Recueil de la parole des habitants sur la notion de frontière, au Gymnase Scheppler, le 11 juillet 2016

- ✓ **Les jeunes à la découverte de l'institution judiciaire avec le Conseil Départemental d'accès au droit de Vaucluse (CDAD)**

Thématique : Jeunesse, cadre de vie/prévention de la délinquance
Quartiers CV : Ouest, Nord-Est, Sud
Coût de l'action : 14 000€
Montant subvention CV : 7 000€
Objectifs :

- Développer des actions d'informations sur les droits et les devoirs des mineurs en lien avec le CLSPD
- Favoriser les rencontres avec le public jeune, les acteurs sociaux et les représentants de la justice

Descriptif de l'action :
En partenariat avec les équipes éducatives des établissements scolaires situés dans les réseaux d'éducation prioritaire (élémentaires, collèges), lycée professionnel et les structures de proximité territoriales (centres sociaux), proposer des actions qui s'appuient sur des outils pédagogiques et des partenaires experts.
Ainsi, le public a pu mieux appréhender et s'approprier le fonctionnement de la justice en France et le rôle des différents tribunaux avec leur accueil en juridiction (assistance aux audiences correctionnelles et participation à un procès fictif animé par l'AMAV, interventions d'avocat dans les classes). Cette action a également favoriser un regard positif des missions et de l'utilité des institutions.
Par ailleurs, les jeunes ont été sensibilisés sur les conséquences que peuvent entrainer les infractions à la loi. Les 2 expositions de la PJJ intitulées « 9-13 ans, jeune citoyen » « 13-18 ans, questions de justice » animées par des éducateurs et le jeu de plateau « casier judiciaire » du CDIFF ont été mis à profit.
Résultats :
Plus de 1000 personnes ont pu bénéficier des différentes actions en collaboration avec le CDAD, le TGI, les avocats, le CIDFF, l'AMAV, la PJJ, la DDSP. Les publics et les équipes pédagogiques fréquentant le Lycée professionnel Shuman, les collèges Roumanille, Brunet et Philippe, les écoles élémentaires St Roch, Sheppler et Grands Cyprès, la MPT de Champfleury, l'Avenir St Louisien ont fait preuve d'un grand intérêt et d'une forte implication au regard des formes et contenus des interventions.

Mise en situation d'un procès fictif avec les collégiens de Roumanille au TGI d'Avignon, novembre 2016

4. Perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du Contrat de ville

✓ **Disposer d'une gouvernance efficace et efficiente pour mener et coordonner l'action publique dans les quartiers**

Le pilotage du contrat de ville vise **un seul objectif de pilotage, celui de mener et coordonner l'ensemble de l'action publique,** que ce soient les politiques et moyens de droit commun comme les moyens spécifiques de la politique de la ville, dans les quartiers concernés.
Le pilotage du Contrat de ville est donc marqué par la volonté des signataires de traiter de l'ensemble des problématiques des habitants des QPV dans une seule et unique instance.
Deux nouveautés majeures apparaissent dans le pilotage du nouveau dispositif :

- La création de comités techniques territoriaux qui ont vu le jour pour la première fois en 2016 dans plusieurs quartiers prioritaires, regroupant les institutions, associations, bailleurs sociaux, conseils citoyens… Ils ont un rôle consultatif mais fondamental dans la mise en œuvre territoriale du contrat de ville.
- La création des conseils citoyens qui assurent une représentation d'habitants et acteurs locaux associatifs et économiques au sein des instances de pilotage.

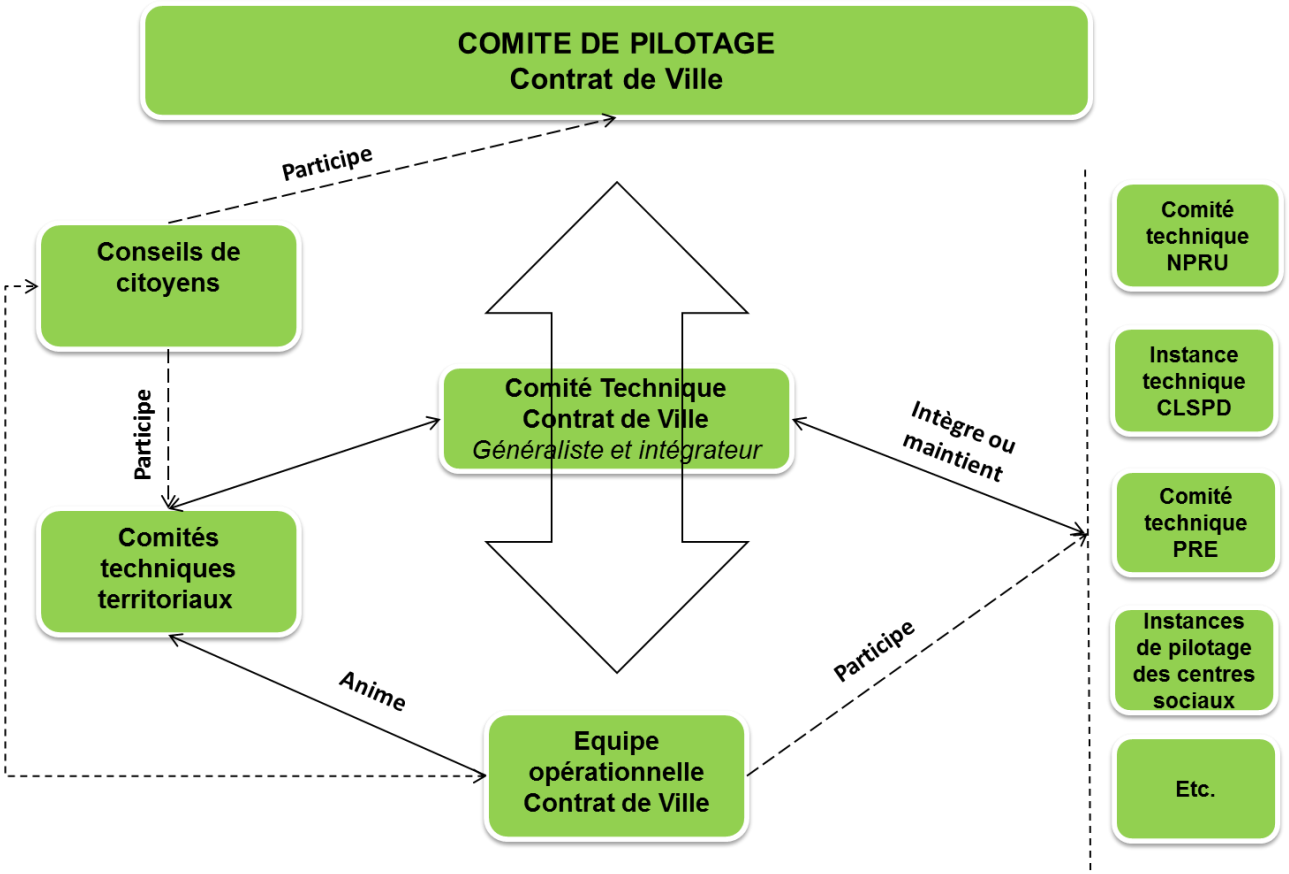

✓ **Une équipe opérationnelle dédiée à l'animation du Contrat de ville**

La Communauté d'Agglomération du Grand Avignon qui porte le contrat de ville, assure la logistique, les moyens et les postes nécessaires au fonctionnement du dispositif opérationnel organisée en « équipe opérationnelle ».
Ladite équipe opérationnelle est composée d'un chef de projet « politique de la ville », d'agents de

développement ou chargés de mission, et d'une assistante administrative et de gestion.

L'équipe opérationnelle assure l'animation globale et la coordination du contrat de ville, l'accompagnement méthodologique des porteurs de projet, la gestion administrative, technique et financière du contrat, le suivi et l'évaluation des actions et du projet dans son ensemble.

La spécialisation thématique des missions de l'équipe opérationnelle a permis de dégager une expertise thématique sur les principales priorités du Contrat de ville et d'entamer un travail sur la mobilisation des politiques de droit commun notamment au sein des services du Grand Avignon (développement durable, collecte des déchets, habitat, emploi et développement économique, culture…).

La fin de l'année 2016 et le début de l'année 2017 ont été marqué par :

- Des mouvements de personnel au sein de l'équipe opérationnelle avec le remplacement d'un agent de développement et le recrutement de la chargée de mission Atelier santé ville qui a la charge en 2017 d'élaborer un Plan local de santé publique (PSLP) pour les quartiers de la Politique de la ville du Grand Avignon.
- Une modification de l'organigramme général du Grand Avignon qui a repositionné le service Contrat de ville auprès du DGS tout comme les services NPRU et habitat/PLH.

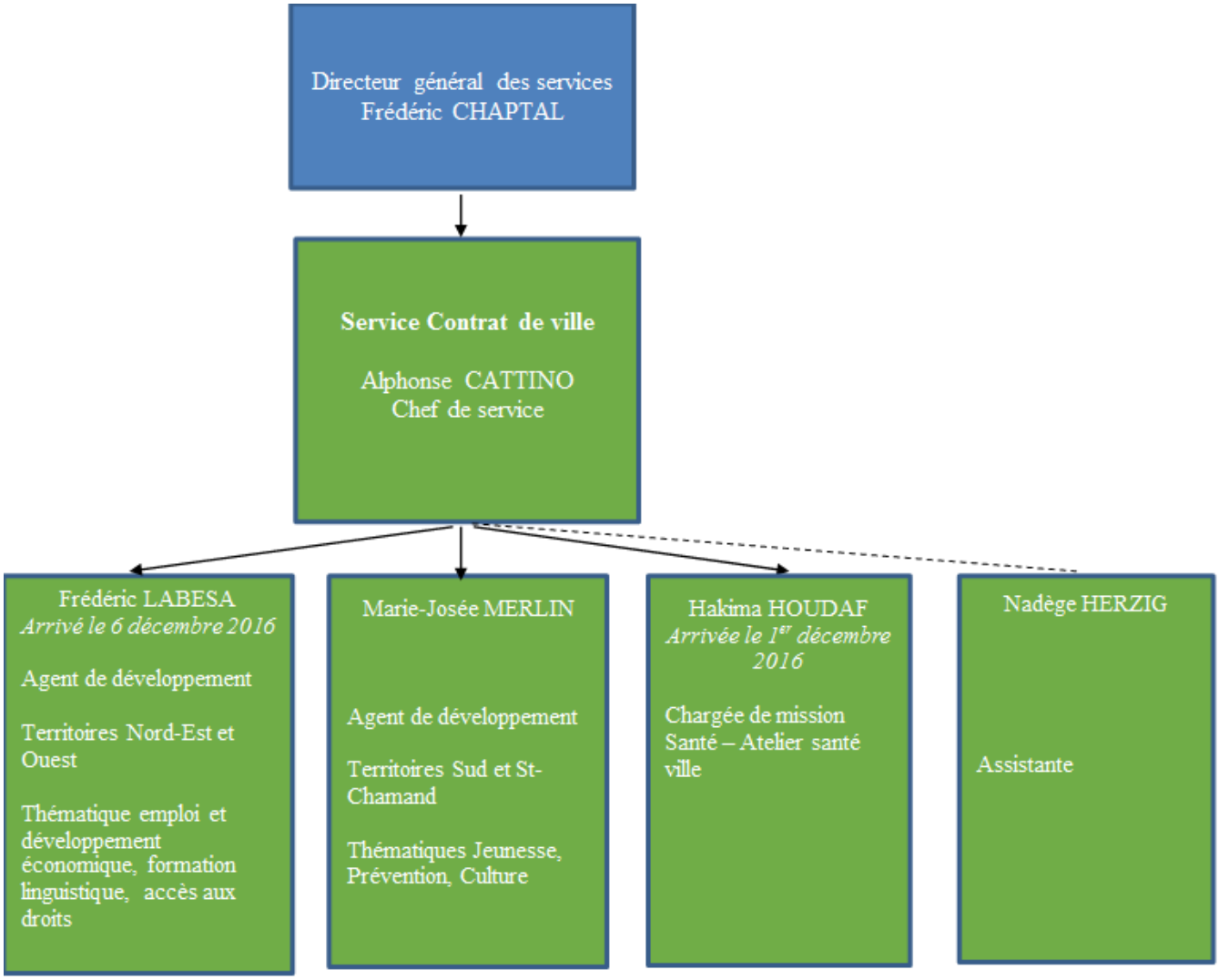

- ✓ **<u>Tableau de synthèse des objectifs de pilotage</u>**

Ce tableau a pour objet de reprendre les objectifs inscrits au Contrat de ville, de réaliser un état d'avancement de leur mise en œuvre et de proposer les réajustements nécessaires sur la durée restante de la

contractualisation.

Objectifs 2015-2020	Résultats 2015	Perspectives d'évolution 2016 / résultats 2016	Perspectives d'évolution 2017-2020
Resserrer les instances de pilotage et techniques afin d'assurer le pilotage d'ensemble de l'action publique dans les quartiers, ambition de la politique de la ville	Réalisé -Réunions régulières du comité de pilotage et du comité technique -Forte présence des signataires notamment des représentants politiques et décideurs -Transversalité, pluridisciplinarité et richesse des sujets abordés -Manque de temps dans les réunions, difficultés de traiter dans le fond l'ensemble des dossiers -Créations de réunions adhoc (commission d'instruction, groupes de travail, réunions spécifiques…).	-Création d'un comité de pilotage NPRU à partir de septembre 2016 -Vigilance sur le maintien du rôle généraliste et intégrateur du contrat de ville. - Les différents comités de pilotage existants connexes ou intégrés au Contrat de ville ont été maintenues en l'état.	Comité de pilotage NPRU autonome. Maintien de l'autonomie des différents comités de pilotage. Projet d'installation d'un comité de pilotage spécifique ASV au cours du dernier trimestre 2017.
Assurer la coordination et la veille territoriale au plus près des acteurs de terrain y compris pour les quartiers en veille active	Les comités techniques territoriaux ont été mis en place depuis septembre 2016 hors Montfavet et quartiers Nord-est.	-Consolidation de ces instances et développement sur les secteurs manquants dès le remplacement de l'agent de développement fin 2016	Poursuivre un rythme et une régularité de 2 réunions par an par quartier dont prioritairement au moment de la préparation et/ou du lancement de l'appel à projets.
Identifier et désigner au sein de chaque structure signataire du contrat de ville un référent technique et un référent « politique » ou « pilotage »	Réalisé -Les signataires ont communiqué leur contribution et engagement dans le contrat de ville, et identifier leurs représentants. -Contributions tardives communiquées après signature pour la Ville du Pontet, Mistral habitat, et le Conseil départemental (en cours en 2016) -Demande de signature d'ADOMA du fait de la convention TFPB -Désignation des représentants des Conseils citoyens fin 2016	- Envisager une nouvelle signature du Contrat de ville avant fin 2016 ? Aucune nouvelle signature n'a été organisée. - Engagement des partenaires : Mistral Habitat et la Ville du Pontet ont transmis leur contribution qui ont été présentées et validées par le comité de pilotage en 2016. Le Conseil départemental n'a toujours pas communiqué à ce sujet. Les conseils citoyens ont été créés et ont organisé leur propre désignation depuis fin 2016.	ADOMA a signé le contrat de ville en 2017 dans le cadre de sa convention TFPB sur la commune du Pontet. ADOMA intègrera le comité de pilotage courant 2017.
Clarifier le rôle de l'équipe-projet et son organisation	-Organisation d'une équipe opérationnelle portée par le Grand Avignon occupant	- Mouvements de personnel au sein de l'équipe en 2016 : 2	La capacité d'accompagnement, d'appui, de suivi et

	des missions territoriales et thématiques couvrant toutes les thématiques uniquement à partir de fin 2016. -Relations étroites avec les coordonnateurs des dispositifs connexes ou intégrés au contrat de ville (CEJ, CLSPD, NPRU, PRE, ZFU). -Absence de lettre de mission mais mission précise, formalisée et légitimée par la signature du Contrat par les 18 partenaires (ce qui n'était pas le cas du CUCS). - Postes financés par l'Etat et le département.	départs et 2 arrivées. - Montée en charge sur de nouveaux projets (conseils citoyens, comités techniques territoriaux, Atelier santé ville) Difficulté à prendre en charge le développement du Contrat de ville du fait des moyens humains existants.	d'évaluation de l'équipe opérationnelle soulève le débat de la nécessaire révision de la programmation vue comme « pléthorique ».
Assurer la bonne compréhension par les équipes municipales et communautaires de ce qu'est la politique de la ville	-Nombreuses réunions de présentation du contrat de ville auprès des élus des communes et du Grand Avignon.	- Mener une communication en continu auprès des élus	
Mettre en place une stratégie de communication pour faciliter l'accès à l'information pour les habitants	- Création d'une rubrique Politique de la ville/Contrat de ville sur le site internet du Grand Avignon et informations sur les sites des communes (diffusion du contrat de ville signé, photos, vidéos d'associations financées…). - Arrêt de la publication de la newsletter trimestrielle de la Politique de la ville en 2015 car le support est jugé inadapté pour le grand public et représente une charge de travail trop importante pour l'équipe. -Informations diffusées régulièrement et largement sur les appels à projets et appels à candidatures (site internet, conférences et communiqués de presse…).	- Nécessité de poursuivre la communication auprès des habitants des QPV et du Grand Avignon en s'appuyant principalement sur les conseils citoyens. - Actualiser régulièrement l'information sur le site du Grand Avignon. - Intégrer de l'information dans les revues municipales et du Grand Avignon plus adaptées au grand public, voire avec les moyens de communication des signataires. - Consultation du rapport annuel par les conseils citoyens et publication. - Prévoir une synthèse du rapport pour la communication grand public.	
Assurer le bilan et l'évaluation du Contrat de ville	-Rédaction du rapport annuel. -Pas d'évaluation d'actions menées du fait de la suspension exceptionnelle de la procédure dû à la charge de l'élaboration du	- Reprise de la procédure d'évaluation des actions à partir de 2016. - Illustrer dans le rapport annuel des actions évaluées à	

	Contrat de ville.	valoriser. - Evaluation du Contrat à mi-parcours en 2017	
Assurer la procédure de l'appel à projets annuel, le dossier unique de demande de subvention et l'organisation du guichet unique	Réalisé par le Grand Avignon. -Plateforme numérique avec accès aux dossiers pour les partenaires institutionnels. -Elaboration d'un nouveau dossier calé sur le cerfa3 et le contenu du site de l'Acsé afin de simplifier les demandes des opérateurs -Quelques difficultés d'ordre technique connue en 2015 du fait de modification d'organisation et de procédure de l'Etat et de la Région.	-Maintenir et assurer la mise à jour régulière de la plate-forme numérique. -Vigilance p/r à la mise en place d'un site géré uniquement par les services de l'Etat. - Ouverture de la concertation des appels à projets annuels aux acteurs locaux et conseils citoyens. - Installation du dossier unique cerfa 4 pour tous les partenaires mais en même temps complexification de la procédure administrative et financière gérée par le guichet unique qui « perd de son sens petit à petit » entre procédures « papier » et circuit administratif propres à chaque partenaire et procédures dématérialisées.	Quelle procédure en 2018 ? jusqu'où allons-nous ?
Les conventions d'objectifs pluriannuelles pour reconnaitre les opérateurs structurants et lutter contre leur précarité financière	Non réalisé -Difficulté d'engagement financier de l'Etat et des collectivités sur plusieurs années malgré la volonté nationale du CGET. -Maintien de la procédure de demande de subvention annuellement. - Mise en place ou études de conventions avec les opérateurs unilatérale uniquement.	- Sans possibilité de conventions financières pluriannuelles, étudier la mise en place de conventions d'objectifs partenariales avec une sélection d'opérateurs (ex : les centres sociaux), avec maintien de la procédure de financement actuelle. Chaque partenaire a mis en place individuellement ses propres conventionnements avec les structures souhaitées et sur la base de leurs propres modalités.	Aucunes perspectives dégagées collectivement par les partenaires
La mobilisation du droit commun	-Réalité financière de mobilisation des crédits de droit commun existante mais difficilement évaluable dû au manque d'outils et de moyens. Cela dépend aussi de l'organisation en interne	- Poursuite de la réflexion, développement de la mobilisation et de l'organisation du droit commun de chaque signataire mais	Champ à retenir prioritairement dans le cahier des charges de l'évaluation à mi-parcours. Pour le Grand Avignon, projet de bascule des projets SIAE et structurants

	de chaque signataire. - Présence aléatoire des représentants de services de droit commun dans les instances de pilotage. -Entame de réflexion et de mobilisation des services et des élus du Grand Avignon (emploi et développement économique, développement durable, culture notamment).	véritable manque d'organisation interne propre à chaque signataire pour repérer et mobiliser tout le droit commun. - Mieux identifier l'évolution de la participation financière du droit commun dans le rapport. - Mieux organiser le retour d'informations sur la mobilisation des crédits par les signataires. - Instruction de l'Etat à venir en 2017.	émargeant au Contrat de ville vers le service emploi développement économique. Projet de conventionnement unique du droit commun avec les principaux opérateurs en y intégrant les enjeux de la PDV dès 2018. Améliorer l'organisation et la formalisation de la mobilisation des services de droit commun des villes (présence dans les instances techniques de référents identifiés).
Le Programme Opérationnel (PO) FEDER-FSE régional 2014-2020	Pas de travail spécifique mené du fait de la réorganisation des administrations locales en charge de la gestion des fonds européens.	Mobiliser des financements sur des projets structurants à partir de 2017 Elaboration et préparation de la mise en œuvre de la convention ITI	Lancement de l'appel à projets ITI en 2017 et accompagnement de projets structurants et innovants en QPV

- **<u>Autres perspectives 2017-2020</u>**

✓ La préparation du cahier des charges de l'évaluation à mi-parcours du Contrat de ville et son lancement avant la fin de l'année 2017.

L'évaluation intermédiaire du Contrat de ville sera mise en place courant 2017 et assurée par une structure extérieure telle que définie dans la contractualisation.

GLOSSAIRE

AEF : Actions éducatives familiales

ANAH : Agence nationale de l'habitat

ANRU : Agence nationale pour la rénovation urbaine

ALSH : Accueil de loisirs sans hébergement

ARS : Agence régionale de santé

ASV : Atelier santé ville

AURAV : Agence d'urbanisme Rhône Avignon Vaucluse

CA : Conseil d'administration

CARSAT : Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

CCAS : Centre communal d'action sociale

CDAD : Conseil départemental de l'accès au droit

CDDF : Conseils des droits et devoirs de la famille

CEJ : Contrat enfance jeunesse

CLAS : Contrat local d'accompagnement à la scolarité

CLDESS : Contrat local de développement de l'économie sociale et solidaire

CLSPD : Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

CMS : Centre médico-social

CMU : Couverture maladie universelle

CPAM : Caisse primaire d'assurance maladie

CUCS : Contrat urbain de cohésion sociale

DC : Droit commun

DILF : Diplôme initial de langue française

DELF : Diplôme d'études en langue française

DRAC : Direction régionale des affaires culturelles

EEI : Equipe emploi insertion

EPCI : Etablissement public de coopération intercommunale

FEDER : Fonds européen de développement économique et régional

FIPD : Fonds interministériel de prévention de la délinquance

FSE : Fonds social européen

GPEC : Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

GUSP : Gestion urbaine et sociale de proximité

HLM : Habitation à loyer modéré

IAE : Insertion par l'activité économique

INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques

LAEP : Lieu d'accueil enfants parents

LEO : Liaison Est Ouest

NPNRU : Nouveau programme national de renouvellement urbain

NPRU : Nouveau programme de renouvellement urbain

OPCA : Organismes paritaires collecteurs agréés

PACA : Provence Alpes Côte d'Azur

PADD : Plan d'aménagement de développement durable

PADE : Point d'accès aux droits et à l'égalité

PDU : Plan de déplacements urbains

PDV : Politique de la Ville

PEDT : Projet éducatif de territoire

PJJ : Protection judiciaire de la jeunesse

PLH : Programme local de l'habitat

PLU : Plan local d'urbanisme

PRE : Programme de réussite éducative

PSL : Plan stratégique local

QPV : Quartier de la Politique de la ville

REP : Réseau d'éducation prioritaire

SCOT : Schéma de cohérence territoriale

SIAE : Structures d'insertion par l'activité économique

SPE : Service public de l'emploi

TCSP : Transport en commun en site propre

TFPB : Taxe foncière sur les propriétés bâties

ZFU-TE : Zone franche urbaine – territoire entrepreneur

ZSP : Zone de sécurité prioritaire

ZRU : Zone de redynamisation urbaine

ZUS : Zone urbaine sensible

ANNEXES

ANNEXE 1a – Délibération « Dotation D.P.V. » 2016 de la Ville d'Avignon

NÉANT

ANNEXE 1b – Délibération rapport « DSU » 2016 de la Ville du Pontet

Arrondissement d'Avignon

Commune du PONTET
84130

DÉLIBÉRATION N°38

Rapport de présentation des actions de développement social et urbain entreprises par la ville au cours de l'année 2016

Rapporteur : **Mme Karine GANGLOFF**

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 04 Avril 2017

L'an deux mille dix-sept et le quatre avril à dix-huit heures,
le Conseil Municipal de la ville du PONTET, convoqué le 29 Mars, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joris HEBRARD, Maire.

Présents : Présents : MM, Jean-Louis COSTA Michèle RIEUX, Patrick SUISSE, Karine GANGLOFF, Sandrine BAJARD, M. Bastien DADE , Claude BENARD, Françoise MACCARIO, Frédéric MONIN, Christophe JOUMOND, Patrick EBRARD, Steve SOLER, Pascal SIMONDI, Christian ROBINAT, M. Christian RIPPERT, Claudine DOMINEZ, Michèle ILARIO, Christelle IMBERT, Catherine CHABRIER, Mme Séverine ODDONE, Christiane MOLINES, Claude MOREAL, Jean-Firmin BARDISA Nathalie GALLINA, Sylvie LUC, Mme Nathalie SEGUIN, Caroline GRELET-JOLY, Éric MORAN

Représentées :
Mme Martine FAUX est représentée par M. SUISSE
Mme Michèle BLANC est représentée par M. Jean Louis COSTA

Absentes :
Léa BOYER
Christine CAVALLI

Conformément aux dispositions de l'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Maire d'une commune ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) au cours de l'exercice précédent de présenter au Conseil Municipal un rapport qui retrace les actions de développe

ment social et urbain entreprises au cours de cet exercice et les conditions de leur financement.

Au cours de l'exercice budgétaire 2016, la ville du Pontet a bénéficié d'un montant de Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale de 173 734€.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans le rapport de présentation au Conseil Municipal qui est joint en annexe.

La Commission action sociale s'est prononcée le 27 Mars 2017.
Le Conseil après en avoir délibéré,

- **PREND** acte de la communication du rapport des actions de développement social et urbain entreprises par la ville au cours de l'année 2016.

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE

Acte rendu exécutoire après envoi
en préfecture le : 11/04/17
et publication du : 10/04/17

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

MAIRIE DU PONTET (Vaucluse)

Joris HEBRARD

Le Maire,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

VU POUR ETRE ANNEXE A LA
DÉLIBÉRATION N° 38
DU 04/04/2017

RAPPORT DSUCS 2016

PREF. 04
11.04.17

Vu l'article 8 de la loi du 13 mai 1991 relative à l'institution de la dotation de solidarité urbaine,

Vu l'article L.1111-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu les articles L.2334-15 et suivants du CGCT,

Vu le courrier de Monsieur le Préfet de Vaucluse, en date du 7 juin 2016, notifiant l'attribution d'une somme de **173 734 €** au titre de la Dotation de Solidarité Urbaine et de Cohésion Sociale (DSUCS) 2016,

La loi n°2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a défini un nouveau cadre contractuel : le Contrat de Ville.

En date du 21 septembre 2015, le Conseil Municipal s'est prononcé sur la signature de la convention finale du Contrat de Ville du Grand-Avignon 2015-2020.

Le Contrat de Ville est le contrat fédérateur et centralisateur de l'ensemble des politiques publiques et des dispositifs dits « Politique de la Ville » en faveur des quartiers prioritaires (QPV).

Les actions de développement social et urbain entreprises sur le territoire du Pontet se déclinent essentiellement dans le cadre de la Politique de la Ville et concernent prioritairement les quartiers prioritaires comme redéfinis par décret d'Etat en date du 30 décembre 2014 : Joffre/Centre-ville et Camp Rambaud/Les Mérides ainsi que Saint Louis/Réalpanier en veille active.

La contribution de la DSUCS aux activités de développement social et urbain s'articule sur cette géographie prioritaire autour de deux grands axes :

1) Le portage de projets sociaux et urbains portés par la municipalité du Pontet.
2) L'attribution de subventions aux associations.

1) Le portage de projets sociaux et urbains portés par la municipalité du Pontet.

Dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville pour l'année 2016, la commune du Pontet a mis en œuvre deux projets sociaux à destination des publics en difficulté habitant prioritairement les quartiers précités :

- Rencontres et Culture
- Espace Ressources - Insertion
- CLAS Coup de Pouce
- CLAS Espace Ressources - accompagnement à la scolarité

Rencontres et Culture

L'enjeu est d'assurer l'accès à des activités culturelles au travers de l'organisation d'activités socio-éducatives méconnues des enfants des quartiers prioritaires et de leurs familles dans le cadre d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de proximité.

Les objectifs qui ont été suivis sont :

- Mettre en œuvre des activités socio-éducatives méconnues des enfants et de leurs familles.
- Permettre à chaque enfant d'acquérir des savoirs, des savoir-être pour soi et pour les autres.
- Accroître une attention particulière de la considération due à chaque individu, condition favorable à l'épanouissement de la personnalité.
- Inciter les enfants à tirer profit de leurs expériences pour comprendre leur environnement.
- Développer une animation éducative pour contrebalancer les influences qui conduisent à l'incivilité ou à la violence (vivre ensemble nécessite de s'exercer dans les lieux collectifs).
- Inspirer les enfants pour leur permettre de devenir des adultes conscients de leurs responsabilités, en capacité de les assumer tout en étant acteur dans l'évolution de la société.

Le projet, porté et piloté par la municipalité, s'est déroulé du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Son coût total s'est élevé à 199 649€.
La Ville du Pontet, qui a bénéficié de subventions dans le cadre du Contrat de Ville, du CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) et du droit commun, a participé à hauteur de 162 687€.

Espace Ressources - Insertion

Ce projet consiste à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des publics les plus en difficulté sur le territoire.

Les objectifs qui ont été suivis sont :

- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle - complémentarité de l'accompagnement, mutualisation des compétences sur les Techniques de Recherche d'Emploi (TRE), maîtrise accrue des dispositifs de l'insertion notamment pour les 16-25 ans, augmentation de l'offre d'emploi au travers de la mutualisation des réseaux : Information Jeunesse/Point Cyb, Mission Locale, Pôle Emploi et Mairie.
- Mettre en cohérence les politiques publiques de droit commun et spécifiques de l'insertion, de l'emploi, du développement économique et renforcer la cohérence des politiques Emploi

entre la ville du Pontet, la Mission Locale du Grand Avignon et le Pôle Emploi par la mise en place d'ateliers supports, par un travail plus fin sur l'accompagnement partenarial.
- Accompagner les besoins en complétude administrative des publics les plus éloignés de la maîtrise du français.
- Débrouiller en premier niveau les situations administratives complexes avant renvoi sur le partenaire en compétence (PADE, OFII, CDAD, CIDFF, Planning familial, Pôle Emploi, CPAM, etc)
- Offrir les outils indispensables à l'autonomisation : information maîtrisée, connaissance des dispositifs, accès au lettrisme ou à l'alphabétisation, levée des freins,
- Soutenir le maillage partenarial au service de l'insertion sociale, de la lutte contre le décrochage scolaire, de la mixité sociale.
- Favoriser l'accès aux droits.
- Apporter un soutien ciblé à la population et contribuer à l'amélioration des liens entre les usagers, les services de droit commun, entre les écoles/le collège, les parents, les élèves.
- Favoriser l'accès aux structures socio-éducatives et culturelles du territoire.

L'Espace Ressources de la Ville du Pontet a assuré l'ensemble de ces missions tout au long de l'année 2016.

Son coût total s'est élevé à 116 422€.
La Ville du Pontet, qui a bénéficié de subventions dans le cadre du Contrat de Ville a participé à hauteur de 103 272€.

Coup de Pouce Clé

Cette opération CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) consiste en la sélection d'enfants de CP en fragilité scolaire pour un accompagnement périscolaire dispensé dans le cadre de clubs de lecture et d'écriture.
Un quatrième club a été créé en 2016. Chaque club propose une capacité d'accueil de 5 enfants animés par un intervenant.
Ces Clubs sont déclinés au sein des écoles primaires Louis Pergaud, Henri Bosco et Louis Pasteur.
Ce dispositif a apporté un accompagnement individualisé aux enfants mais également un soutien parental pour les familles.

Le projet porté et piloté par la municipalité, se déroule selon le calendrier scolaire soit de novembre 2016 à juin 2017.

Son coût total prévisionnel s'élève à 23 250€.
La Ville du Pontet qui bénéficie de subventions, dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité) de la CAF et de l'ACSE, a prévu une participation de 3 866€.

Espace Ressources - Accompagnement à la scolarité

Cette action CLAS consiste à soutenir la scolarité des enfants en primaire et en secondaire.
Les objectifs de cette action visent en priorité l'autonomie de l'élève dans son travail quotidien : appréhension du travail scolaire, présentation de méthodes, mise en place d'automatismes pour leur procurer le goût de l'apprentissage et les savoir-faire.

Ainsi cet atelier a pour ambition de favoriser l'épanouissement personnel de l'élève vis-à-vis de ses difficultés, de ses questionnements et de constater l'amélioration de son parcours scolaire.

Par ailleurs, le soutien à la parentalité est un axe fort de cette action.

Ce soutien en français se déroule selon le calendrier scolaire soit de septembre 2016 à juin 2017.

Son coût total prévisionnel s'élève à 18 750€.
La Ville du Pontet, qui bénéficie de subventions, dans le cadre du CLAS de la CAF, du Département et de l'ACSE, a prévu une participation de 4 924€.

2) L'attribution de subventions aux associations.

Toujours dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville pour l'année 2016, la commune du Pontet a financé les associations locales qui ont porté des projets de développement social et urbain.

Association Avenir Saint Louisien

L'Avenir Saint Louisien est une association socioculturelle, située dans le quartier Saint Louis, « créée en vue de mettre en place des actions pour les jeunes du quartier, de leur donner un espace de parole et d'accueillir les familles pour les aider à s'intégrer et à participer à la vie du quartier ».

La structure intervient sur différents champs d'action :

- La jeunesse.
- La parentalité.
- La médiation, la citoyenneté et l'accès aux droits.

L'association a été subventionnée par la Ville du Pontet à hauteur de 42 540€ en 2016.
Une subvention de fonctionnement globale de 34 200€ a été affectée à l'association à laquelle s'ajoute une mise à disposition de locaux et de matériel pour un montant de 8 340€.

Association Couleurs Espoir

Implantée au cœur du quartier prioritaire Joffre/Centre ville, l'association est un véritable relais associatif sur ce territoire.

Créée en 1994, l'association Couleurs Espoir oeuvre dans le domaine de l'apprentissage de la langue française (alphabétisation et Français/Langues Etrangères) depuis de nombreuses années. La structure assure la continuité du service public en accueillant des populations étrangères et d'origines étrangères (marocaines et turques essentiellement) habitant massivement les territoires prioritaires de la commune.
Au-delà de son activité propre de structure de formation, elle organise des activités socialisantes à caractère culturel (découverte des institutions, sorties, spectacles…), mais elle accueille aussi, informe et oriente la population dans ses démarches administratives et quotidiennes.

L'association a été subventionnée par la Ville du Pontet à hauteur de 4 000€ en 2016.

Association Le Tournesol

Située entre le centre-ville et la cité Joffre, l'association le Tournesol assure une activité de ludothèque. C'est une structure spécifique qui n'est pas un lieu de garde mais un lieu culturel de loisirs tourné vers le jeu. La ludothèque accueille des personnes de tous âges et venant d'horizons géographiques variés. Ses activités principales sont le jeu sur place, le prêt de jeux et jouets, les animations dans les quartiers et sur diverses structures. Elle organise également des manifestations et développe un CLAS sur une approche Montessori.

Grâce aux activités spécifiques pour le jeune enfant, la ludothèque participe à l'apprentissage de son autonomie.

La ludothèque constitue un espace transitoire entre la famille et l'école qui permet à l'enfant de se sociabiliser.
Elle est une structure ressource, de proximité, également utilisée par les collectivités et autres institutions (centres de loisirs municipaux, crèches, relais assistantes maternelles, associations de travailleuses familiales,...).

L'association a été subventionnée par la Ville du Pontet à hauteur de 11 000 € en 2016.

ANNEXE 2 - Tableau de programmation 2016

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis CGPL	Crédits Politique de la Ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet hPV	Ville d'Avignon hPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon hPV	Etat hPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional hPV	Conseil Départemental hPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
Mener une action prioritaire envers la Jeunesse	**2 - Volet éducation et parentalité: favoriser l'égalité des chances et la réussite éducative par une action forte en faveur de l'éducation et de l'aide à la parentalité**	Jeunesse	AATOA	AF	4 000	196 368	49 500	**32 000**	65%	22000		4000	2000	4000	37479		20000	?		AF		10245		1305	54970	2825			13915	8763
		Animations de rue	AATOA	AF		22 338	14 000	**8 000**	57%	2000		2000	2500	1500								3138								3200
		Animation collectif familles	AATOA	AF	31 000	45 333	15 000	**7 500**	50%			2000	1500	4000	7000		13900			9414			0						3000	3920
		Pôle jeunesse culture	ACVL	AF	12 500	49 600	22 500	**19 000**	84%	8800	10000	0	1000												26860			240	
		Parcours découverte	ACVL	AF		28 300	26 000	**8 000**	31%	8000																		500	1800
		Jeunesse	Avenir Saint-louisien	AF		89 891	4 000	**4 000**	100%			2000	2000		11297	8500				4000		11478		3500	2500	200		20881	3858	20181
		Famille parentalité	Avenir Saint-louisien	AF	34 000	49 263	9 000	**9 000**	100%	4500		2000	2500			4200						2551	0					6530	14801	12181
		Accès aux droits et accompagnement des parents - Les cafés ludiques	CAF 84	AF	3 600	7 000	3 000	**3 000**	100%	2000		500		500												700			3000	
		PRE	CCAS Avignon	AF	233 000	314 290	253 500	**245 500**	97%	217500		10000	6000	12000	12000		42390						0			1500				4400
		Action Jeunesse	Centre social de la Rocade - CCAS	AF	24 600	288 368	37 000	**8 000**	22%			4000	4000		35640		99965							1500	94273	1605			17700	685
		Parentalité	Centre social la Croix des Oiseaux	AF	15 000	118 644	16 750	**14 500**	87%	5000		4000	2000	3500	23994		10400			6000		18000				500			3000	40000
		Famille et parentalité	Centre social la Fenêtre	AF	57 700	124 566	32 750	**14 000**	43%	8000		4000	2000	0	17987		20380					20493						2552	8164	27063
		Réussite éducative/prévention jeunesse	Centre social la Fenêtre	AF		332 946	51 500	**30 500**	59%	16500	8000	4000	2000		40834		66108			11000	10000	43869		7500		2500		6205	16947	65133
		Famille parentalité	Centre social l'Espélido	AF	33 000	80 674	10 500	**8 000**	76%	0		2000	2000	4000	24137		26500					15198		1500		139		1200	1500	

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
		Accompagnement de l'enfance et de l'adolescence	Centre social Orel	AF	55 153	331 760	55 803	**44 500**	80%	15500	7000	5000	1000	16000	46062		39132			15000		38386		6230	73880	1226		7000	17352	26289
		Soutien à la fonction parentale	Centre social Orel	AF	31 650	32 034	6 425	**6 500**	101%	3500		2000	1000		17987		8000					312							666	738
		Jardin cuisine santé	Centre social Orel	AF		9 625	5 200	**5 200**	100%	5200																		3990	435
		Le théâtre est mon sport, le sport est mon théâtre	Centre social Orel	AF		9 830	8 300	**8 300**	100%	8300																		800	730
		Sport Santé Loisir	CSAMA	AF	2 000	49 390	14 390	**0**	0%		10000 ?	0					?			5000			0	?				3000	17000
		Réussite éducative par l'accompagnement et l'éveil artistique	Comme un poisson dans l'eau	AF	7 500	22 450	11 200	**3 000**	27%	1500				1500			1100					2650							2530	4970
		Sensibilisation à une meilleure nutrition et à la santé	Espace Nouvelles Solidarités	AF		24 335	7 623	**4 000**	52%	1500	1000?		1500	1000								2665		?				287		13760
		Les P'tits bouts d'arts	Eveil artistique des jeunes publics	AF	9 000	15 000	9 500	**5 500**	58%	4000				1500			?			1000			0	1000	1417			1000	
		Je joue, j'apprends, je me développe	Jeux Jubil'	AF	10 000	19 295	10 000	**6 500**	65%	5000		0		1500	2000							2282					1500	3513	
		Animations et formations à la citoyenneté : 2 actions	Latitudes	AF	5 000	16 320	9 125	**8 250**	90%	3000	2250	1000	1000	1000								1435		1125				1070	3500
		L'éducation populaire par l'itinérance	Le Camt'Arts	AF	10 000	71 120	22 000	**13 000**	59%	3500	4000	1000	2500	2000	3000							8078					15000	4500	18544
		Médiation sociale et éducative autour du jeu	Le Tournesol	AF	12 500	60 404	16 751	**17 100**	102%	9600	2000	2000	3500		2398	11000				4500		11025			400			4330	8000
		4 actions : Club Famille - Embarquement immédiat - Cités Débrouillardes - Club Jeunes	Les Petits débrouillards	AF	11 000	21 810	17 000	**9 000**	53%	5000		1500	1500	1000						1500			1500		3566			28	1282
		Espace Ressources - accompagnement à la scolarité	Mairie du Pontet	AF	1 000	18 750	2 000	**20 000**	1000%	18000		2000			4620					4000						500		7130	
		Rencontres et Culture	Mairie du Pontet	AF	13 000	182 650	17 000	**7 500**	44%	4000		0	3500											1900	16000			136750	
		Famille parentalité	MPT Champfleury	AF		61 333	9 500	**21 000**	221%	17000		2000	2000		23987		15300						0						5500	7046
		Socialisation et prévention enfance jeunesse	MPT Champfleury	AF	8 000	205 002	32 455	**28 000**	86%	12000	10000	4000	2000		11562		59529 ?			12000	10000			8408	18474	900		7110	18400	40138
		Médiation sociale et familiale	MPT Champfleury	AF		48 450	18 500	**18 500**	100%	18500							9450		2000		10000			4000					4500	
		Accompagnement à la scolarité	OGA	AF	2 000	53 434	10 124	**9 200**	91%	7200		2000			?		15174			?						1000			17384	8700

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés (ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
		Programme de développement affectif et social (PRODAS)	Planning familial 84	AF	4 000	36 852	5 000	**5 000**	100%			2000		3000						28352	3500									
		Education à l'environnement (EEDD)	Semailles	AF	11 642	29 835	15 035	**11 600**	77%	6000		0		5600			0								6632					5800
	3 - Volet prévention: Définir une stratégie jeunesse (10-18 ans)	Diagnostic 12-25 ans du Pontet	ADVSEA	AF		28 720	20 000	**20 000**	100%	20000						8720														
		Correction des inégalités	Association sportive Barbière basket	AF				**2 000**	#DIV/0!	2000																				
		Ethique et citoyenneté	Avenir club avignonnais	AF				**5 000**	#DIV/0!	5000																				
		Sport et éducation	Budo Sport Loisirs	AF		37 100	4 000	**3 000**	75%	3000							6060			6000								14000	9000
		Jeunesse	Centre social l'Espélido	AF	37 000	199 051	26 250	**9 500**	36%	0	3500	4000	2000		20388		26850				22000	20197		4784	47598				20025	6000
		Ecole ouverte	Collège Roumanille	AF	5 000	75 812	12 500	**4 500**	36%	0		2500		2000						30000	10000							1000	4612	9200
		Actions éducatives et de prévention	Centre social la Croix des Oiseaux	AF	24 000	87 414	39 000	**32 000**	82%	15000	10000	5000	2000		2100		10000					7107		1200	16007	1500		3000	3000	4500
		Ouverture en soirées - club jeunes	Centre social la Croix des Oiseaux	AF		30 805	7 400	**7 000**	95%	7000					1811		13000							6000				1000	175	1122
		Pratiques féminines au sein des QPV	Entente gymnique Avignon	AF				**1 500**	#DIV/0!	1500																				
		Festival-avignon.tv	Festival d'Avignon	AF	8 000	62 156	10 500	**10 500**	100%	4000	6500																	27500	15356	8800
		Accompagner les jeunes vers la citoyenneté	Francas de vaucluse	AF	9 000	49 000	23 250	**9 000**	39%	3000	6000				2000									6000	2250				15500	
		Création comédie musicale	FSE Collège Anselme Mathieu	AF		36 350	18 400	**18 400**	100%	18400																		2000	750	10000
		Ecole des arts urbains	Génération sports	AF	0	45 271	8 000	**6 500**	81%	2000	2000	0		2500						3000								15800	14871	3600
		Séjour "découvrons notre patrimoine"	La Ligue de l'enseignement 84	AF	3 500	16 507	7 000	**3 500**	50%	3500								2000 ?										2907	4000	2600
		Prévention de la délinquance - Un été à Avignon	Mairie d'Avignon	AF	37 500	190 930	72 000	**52 500**	73%	28000	17500	2000	5000		16500		32500				9000			6000		1000			1500	50130
		Installation d'une pataugeoire ludique au stade nautique d'Avignon – Eté 2016	Mairie d'Avignon	AF		53 766	26 400	**10 000**	38%				10000		10000								0						17368	
		Atelier cuisine intergénérationnel ados	Secours Catholique	AF	1 500	5 084	1 500	**1 500**	100%	1500																		1640		1844
		Ensemble pour nos enfants	Tous citoyens	AF	2 000	19 880	3 600	**2 000**	56%	1000				1000	1320											360				14600

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
	4- Volet insertion: Aider à l'insertion des jeunes 16-25 ans	Insertion durable des jeunes par le logement	API provence	AF	11 000	11 344	11 000	**26 000**	236%	22000		2000	2000															344	
		Pacte de la deuxième chance	API provence	AF				**15 000**	#DIV/0!	15000																			
		AIDES	Avignon Jeunes	AF	25 000	140 080	20 000	**2 000**	10%		15000?	2000								3000		10800			29410				23870	50000
		Sports dans la cité	CASL	AF	119 000	250 753	126 155	**111 000**	88%	19000	55000	2000	5000	30000			69300	?	15245	4150					21655		?		30427	5476
		Présence active de proximité : soirs et week end	Centre social Orel	AF		11 200	7 600	**7 000**	92%	7000																		3600	
		Préparation IEP Aix en provence	Lycée Frédéric Mistral	AF				**5 000**	#DIV/0!	5000																			
		Théâtre forum	Mission locale Grand Avignon	AF	2 000	2 000	2 000	**2 000**	100%	2000																			
		Insertion et emploi des jeunes des quartiers	Mission locale Grand Avignon	AF	88 020	122 367	91 020	**89 020**	98%	38000	20020		31000																31347	
		Parents d'aujourd'hui pour enfants de demain	Planning familial 84	AF	4 000	11 850	5 000	**5 000**	100%			1000		4000	2000					4850						1000				
		Radio emploi	RAJE	AF		7 750	5 000	**3 000**	60%	1500	1650?		1500							580									1250	
		IDEES	UFOLEP	AF	15 000	38 800	25 000	**25 000**	100%	10000	15000									8000		3300	0						2500	
Favoriser l'accès à l'emploi par le soutien au développement économique des quartiers, à l'insertion professionnelle des habitants, et par le développement du lien entrepreneurial	**2- Consolider la dimension économique des quartiers prioritaires et favoriser leur attractivité pour créer de l'emploi** **3- Aider à l'insertion des publics: développer les liens avec le monde économique et les entreprises et adapter les parcours aux besoins des publics pour favoriser l'accès à l'emploi**	Citéslab	Initiative Grand Avignon	AF	33 000	78 328	46 328	**42 000**	91%	15000		10000	15000	2000		?	AF		5000								25000		5000
		Chantier d'insertion: atelier de repassage	AMIDON 84	AF	7 000	596 236	7 000	**7 000**	100%	3500			3500						7000	12303		315851	30000	46400			60183	21575	95924	
		Equipe Emploi Insertion (EEI)	Avenir 84	AF	60 000	138 841	60 000	**60 000**	100%	32000	13000	1000	14000									33841								45000
		Insertion, emploi	Centre social l'Espélido	AF	19 000	734 111	25 000	**19 000**	76%	9000			10000				5700		8000	211054			43000	136011			116200		159395	8100
		Investissement chantier d'insertion le tournesol	Centre social l'Espélido	AF		16 055	6 225	**6 225**	100%				6225										6200	0					3630	
		Atelier chantier d'insertion Couture	Chez Babel	AF	23 000	451 689	23 000	**23 000**	100%	18000			5000						10000	20000		213313	43000	31900				32209	65325	10800
		Jobs Services	DOM'INNO	AF		25 900	20 000	**20 000**	100%	20000																	3000	2000	
		Banque numérique de stages	FACE	AF		28 500	22 500	**22 500**	100%	22500																	6000		
		Atelier et chantier d'insertion fruits et légumes	Imagine 84	AF	10 000	910 000	25 000	**10 000**	40%	5000			5000				7000		5000	75000		190000	43000	79800					460200	30000

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
		Espace Ressources - insertion fonctionnement	Mairie du Pontet	AF	15 000	116 750	16 500	**12 000**	73%	4000		4000	4000												50				96700	
		Espace Ressources - insertion investissement	Mairie du Pontet	AF		27 023	11 000	**9 000**	82%				9000		9000															9023	
		Les chantiers	Passerelle	AF	61 000	1 366 653	85 000	**55 000**	65%	40000			15000						20000	22500		728524	83300	81200			65000		263956	17173
		Mobil'ins	Passerelle	AF	5 000	164 792	25 000	**5 000**	20%	5000									22000				24000	30000					57792	
		Dynamiser son parcours vers l'entreprise	Passerelle	AF		13 350	13 350	**10 000**	75%	5000			5000																	
		Club ambition	Pole emploi	AF	25 000	60 078	25 000	**25 000**	100%	25000																	30039		5039	
		Accompagnement socioprofessionnel et mise en situation de travail de personnes en difficulté habitantes des quartiers	RQGA	AF	28 000	926 840	48 000	**30 000**	63%	30000									15000	228860		34004		24500				10300	614176	
		Savoir-faire et mobilité pour l'emploi : formation permis de conduire	RTSA	AF		33 200	30 000	**30 000**	100%	30000																			3200	
		Atelier et chantier d'insertion agriculture et insertion	Semailles	AF	20 000	1 007 699	20 000	**20 000**	100%	15000			5000						31000	33457		459092	83000	60900		3000		97000	247000	
	4- Créer les conditions pour favoriser l'accès au numérique des professionnels et des publics des quartiers prioritaires	Centre de ressources numériques	Avenir 84	AF	44 500	147 595	44 500	**40 000**	90%	22000	18000									4000		49515		21000					10580	
		Interventions numériques territoires ZUS	Avenir 84	AF	22 000	90 347	22 000	**19 191**	87%	12000	7191						6420					37612	11667						9148	3500
Permettre aux habitants d'accéder à la formation, à l'apprentissage linguistique et de maitriser les savoirs de base pour une meilleure insertion sociale et professionnelle et pour accomplir leur rôle parental.	**4- Développer des formations linguistiques à visée parentale**	Action éducative familiale	OGA	AF	7 570	30 000	10 000	**17 500**	175%	10000		3000	2500	2000	10000		10000 ?													
	5- Améliorer la coordination entre les acteurs sur les territoires	Portage du centre d'examen DILF, coordination et animation du réseau d'acteurs	OGA	AF		35 978	28 578	**25 000**	87%	15000		5000	5000		3000							4400			AF			3000		
	6- Structurer les parcours pour un passage de relais vers le droit commun de la formation linguistique	Alphabétisation diplomante	AATOA	AF		34 297	27 945	**20 000**	72%	9000		3000	1500	6500	8942		4000			2800									1750	691
		Apprentissage linguistique	Centre social la Croix des Oiseaux	AF	30 500	119 720	37 000	**38 000**	103%	30000		3000	2000	3000	8000		10000			9720						500		3000	17000	34500
		Formation apprentissage linguistique	Centre social l'Espélido	AF		34 400	11 100	**8 000**	72%			3000	1000	4000			3700			5000				0	?				2100	
		Parcours linguistique	Centre social Orel	AF		37 413	17 725	**16 500**	93%	10500		3000	3000		6800							3643						5500	158	3587
		Accès aux droits par l'autonomisation des publics issus de l'immigration	Couleurs Espoir	AF	13 000	56 000	19 500	**16 500**	85%	9500	0	3000	4000		4000	4000				0									1000	27000

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil Départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FON.JEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CGEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
Restaurer un cadre de vie décent et approprié par une action sur le bâti et l'espace public	**2- Améliorer le cadre de vie des quartiers par une meilleure gestion urbaine et sociale de proximité**	Soutien linguistique par l'apprentissage du code de la route	RTSA	AF	10 000	35 000	10 000	**8 000**	80%	3000	2000	2000 ?	3000				4000?		3000	3000?		75000		3000		2000			15500	
		Histoires de vie, voyage dans le quartier	Centre social Orel	AF		20 542	9 500	**7 000**	74%	3000	0	2000	1000	1000	6000							1594	0						77	371
		Expérimentation autoréhabilitation accompagnée	Compagnons Batisseurs Provence	AF		104 750	24 000	**17 000**	71%			8500	5000	3500	9000					49000								10000	10750	
		Sensibilisation au tri sélectif et à l'environnement	Espace Nouvelles Solidarités	AF	10 806	24 396	7 624	**4 500**	59%	1500	0	0	1500	1500	0							2665						747	140	13220
		Projet d'herbier Cité louis Gros	Le Camt'Arts	AF		15 156	10 915	**10 915**	100%	10915												2997							500	744
		Sensibilisation au tri des déchets	Union APARE-CME	AF		8 733	4 000	**3 000**	75%	1500			1500						4000										733	
Restaurer un cadre de vie apaisé par une action sur la tranquilité publique et la prévention de la délinquance	**2- Définir une stratégie de prévention de la délinquance envers la jeunesse**	Les jeunes à la découverte de l'institution judiciaire	CDAD	AF		18 020	10 020	**7 000**	70%	1000	3000	1500	1500					2000		3000	3000									
		Prévention de la radicalisation	Mieux vivre	AF		19 000	10 500	**10 500**	100%	10500																			4500	4000
	5- Offrir des espaces pacifiés pour tous	Cadre de vie	Centre social l'Espélido	AF		38 078	15 700	**6 000**	38%				2000	4000	4000		?		3400			8978	0	?						6000
		Médiation nomade - fonctionnement	Mairie d'Avignon	AF		59 286	8 343	**5 500**	66%	5500	2500?										8343		0						34900	7700
		Cadre de vie et lien social	MPT Champfleury	AF		18 812	6 000	**6 000**	100%			1000	2000	3000			0		0			8812								
		Programme d'actions 2016	Vivre ensemble à Joffre Delorme	AF		19 970	8 085	**300**	4%			300			300	300							0						2750	9135
Favoriser l'accès aux droits et à l'information en conjuguant lisibilité des dispositifs de droit commun et actions menées dans les quartiers prioritaires	**1- Donner une meilleure visibilité des dispostifis existants et des acteurs à l'échelle intercommunale**	Accueil famille	Association Citoyenne	AF	26 200	23 038	15 222	**15 100**	99%	6000		2500		6600	7150															
		Accès aux droits	AATOA	AF	18 600	34 031	26 568	**22 500**	85%	8000	4500	5000	1000	4000	6058		2140												751	
		Médiation citoyenneté accès aux droits	Avenir Saint-louisien	AF	6 300	88 949	16 300	**16 300**	100%		10300	2500	3500		17725	21500						5154		5500				6981	2597	8622
		Achat de mobilier et équipement	Avenir Saint-louisien	AF		13 200		**6 000**	#DIV/0!		2000		4000		4500														2700	
		Accompagnements administratifs et alphabétisation socialisante	Centre social la Croix des Oiseaux	AF		35 700	16 000	**16 000**	100%	3000	6000	5000	2000				4700					10000							500	4500
		Accès aux droits	Centre social de la Rocade - CCAS	AF	15 500	83 196	35 200	**27 000**	77%	9000	9000	5000	4000				47996													
		Actions collectives familles	Centre social de la Rocade - CCAS	AF		212 590	30 300	**8 000**	26%	6000		2000			37000		45253			15000					74057	1650			4830	6520
		Accès aux droits	Centre social la Fenêtre	AF	36 850	129 218	39 100	**34 000**	87%	12000	8000	5000	4000	5000	2000		9500			5000		25040	0	7500				2013	6628	19020

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
Renforcer l'accès à la culture par la construction collective d'un projet culturel de territoire à l'échelle des villes et de l'agglomération		Accès aux droits	Centre social l'Espélido	AF	37 000	45 465	23 000	23 000	100%		13000	5000	1000	4000	8000							14365	0	?				400	700	
		Accès aux droits et savoirs de base	Centre social Orel	AF		40 456	23 650	23 500	99%	4500	9000	8000	2000				5900					3715						4900	214	2577
		Création d'un poste d'adulte-relais	Centre social Orel	AF		26 500	19 500	0	0%	0																	7000		
		Accès aux droits : Permanences avocats	CIDFF	AF	5 000	11 378	6 200	5 000	81%	4000			1000		1500					1300				300		1000			78	750
		Autres regards vers l'emploi	CIDFF	AF	6 000	12 355	7 700	7 000	91%	1000		3000	3000		1000					2300									355	1000
		PADE Avignon	CIDFF	AF	34 375	39 257	35 500	32 500	92%	25000	0	5000		2500						7000						1000			825	1932
		PSP St-Chamand	FACE	AF	49 000	101 600	44 000	44 000	100%	17800	8900	10000	7500		5580							10000							32220	4800
		PSP Antenne Monclar	FACE	AF	15 000	46 730	26 000	24 000	92%	10000	8000	4000		2000	5580													6350		4800
		Valeurs de la République et intégration linguistique	Latitudes	AF		6 430	2 000	1 000	50%	1000				0	AF					BOP 104?		650	0	500					830	2000
		Accompagnement alimentaire et social	Mieux vivre	AF	6 000	32 680	15 000	5 500	37%	3000		0	1500	1000	1500							9000						2000		5180
		Accès aux droits, médiation sociale	MPT Champfleury	AF		64 288	30 500	35 900	118%	15000	9500	5000	2000	4400	6000		3250		0			8812							1680	7046
		Investissement matériel informatique	MPT Champfleury	AF		28 950	10 780	6 560	61%		0		6560		15000								0						5392	
		Investissement travaux réseau informatique	MPT Champfleury	AF		11 084	8 868	4 000	45%		4433?		4000				3000												2217	
		des portraits gourmands d'ici et d'ailleurs	MPT Champfleury	AF				6 200	#DIV/0!	6200																				
		Accueil famille	OGA	AF		23 038	15 222	15 100	99%	6000		2500		6600	7816								0							
		Journées débat	Tous citoyens	AF	6 200	8 920	2 400	2 400	100%	1400				1000	880											600				5400
		Agathe Feel Good	UFOLEP	AF		28 600	4 000	0	0%		2000?									2000		1300		1000					13500	4300
	3- Permettre le maillage territorial et la coordination des dispositifs	Coordination et développement social local	OGA	AF	77 500	223 400	69 000	69 000	100%	25000	28000	16000			20063		37664											38039	19135	5300
	2- Favoriser le partenariat entre les acteurs du social et du culturel	Fonds d'initiatives locales	OGA	AF	3 500	5 000	2 500	2 500	100%	1000		1000		500	1250 ?															
		Le dire dans la cité	L'Antre Lieux	AF	0	23 458	6 000	6 000	100%	3000	3000	0					2000			0				2000				4800	158	1500
		Action culturelle - complexe de la Barbière	Centre social de la Rocade - CCAS	AF		71 707	28 000	6 000	21%	6000	5000 ?						34207			9000									500	

Thématique	Objectifs	Intitulé du projet	Opérateur	Avis COPIL	Crédits Politique de la ville accordés 2015	Coût total 2016	Demande Politique de la ville 2016	Proposition Politique de la ville 2016	Taux de financement demandé PV	Etat Politique de la ville	Conseil Régional Politique de la ville	Conseil Départemental Politique de la ville	Grand Avignon Politique de la ville	Ville d'Avignon Politique de la ville	CAF	Ville du Pontet HPV	Ville d'Avignon HPV	Ville d'Avignon CLSPD	Grand Avignon HPV	Etat HPV	Etat FIPD	Emplois aidés ASP/FONJEP	Conseil Régional HPV	Conseil Départemental HPV	CEJ	MSA	Fonds Européens	Autres	Autofinancement	Charges supplétives
		Actions culturelles et participatives	Centre social la Fenêtre	AF		38 200	5 000	5 000	100%	5000							5000		2000			5700	3000	3000				6500	2000	12000
		Culture - A la rencontre des talents	Centre social Orel	AF	16 000	37 189	13 950	7 000	50%	5000		1000		1000			?					2959							10442	3938
		ACMR - Les arts au coin de ma rue	Centre social la Croix des Oiseaux	AF	12 000	43 500	12 500	8 000	64%	3000	2000	1000		2000			3900										2000	100	15000
		Quartiers en scène	Mises en scène	AF	48 000	200 683	88 000	83 000	94%	22000	48000	3000		10000	30000		40000			65000?		2811		14000?	5458				2665	19607
		Ligne 14	Mises en scène	AF		175 151	39 000	29 000	74%	15000	9400	2000	2600	AF	4000					15000?		2000		16000?	20000				802	10349
		Projet mémoire Reine Jeanne	OGA	AF		12 077	8 877	7 877	89%	2877	0	2000	2500	500									0				500		700
		Restitution Projet mémoire Reine Jeanne	OGA	AF		4 950	3 080	3 080	100%	3080																		870	1000
		Médiation culturelle	OGA	AF		11 500	9 000	9 000	100%	9000																		1000	1500
		Marche	Théâtre du balcon	AF		22 000	13 000	13 000	100%	13000																	6000	3000	
		A Table !	Trisunic	AF		23 000	15 000	7 000	47%	7000					0		0						2000?						610
		Action culturelle pour renforcer le lien social	Vivre ensemble à Avignon Ouest	AF	3 700	13 370	3 870	2 500	65%	1500				1000			0							?					1600	6000
Ingénierie		Equipe opérationnelle du Contrat de ville	CA Grand Avignon	AF	34 000	247 048	96 801	24 000	25%	24000																			150247	
		Poste GUSP/PSL	CA Grand Avignon	AF	22 000			22 000	#DIV/0!	22000																				
		Préfiguration de l'Atelier santé ville	CA Grand Avignon	AF		53 000	44 000	24 000	55%	8000	10000	6000																	9000	
		Struture porteuse des conseils citoyens	Avenir 84	AF		17 000	17 000	17 000	100%	15500			1500																	
		Mission d'appui à la création des conseils de citoyens - Phase 2	Arènes/ARDL	AF	26 000	34 200	29 700	29 700	100%	26700			3000														4500			

Annexe 3a - Avis des conseils citoyens

Avis formulés par les Conseils Citoyens du Grand Avignon sur le rapport d'activité du contrat de Ville 2016

Le projet de rapport d'activité a fait l'objet d'une diffusion à l'ensemble des membres du conseil citoyen et chacun de ses membres a été invités à formuler son point de vue.
Les modalités de diffusion et de recueil de l'avis des conseils citoyens Avignon Ouest, Avignon Nord et Est, Avignon Saint-Chamand, Avignon Sud Rocade Sud La Barbière Croix des Oiseaux et Le Pontet ont été les suivantes :
Envoi par mail du mardi 27 juin 2017 à 15 h 58 du projet de rapport d'activité 2016 et des différentes annexes à l'ensemble des membres des cinq conseils citoyens du Grand Avignon. L'intitulé du mail était le suivant : ***A l'attention des conseils citoyens suite au comité de pilotage du 22 juin 2017.***
Il était précisé que :

Les conseils citoyens devaient émettre un avis sur le projet qui serait annexé au rapport d'activité définitif 2016 du contrat de ville du Grand Avignon,

il pouvait être fourni une version imprimée du projet de rapport d'activité au secrétariat de la structure porteuse,

la structure porteuse pouvait mettre à disposition ses locaux et équipements afin que les conseillers puissent se réunir pour se concerter et émettre un avis.

Relance par mail le lundi 24 juillet 2017 à 14h12. L'intitulé du mail était « ***Très important : préparation de la rentrée 2017 ».***
Il était à nouveau précisé que les conseils citoyens devaient émettre un avis sur le projet qui serait annexé au rapport d'activité définitif 2016 du contrat de ville du Grand Avignon.

Relance par mail du vendredi 18 août 2017 sur le Fonds de participation où l'on rappelait la nécessité de rédiger un avis sur le rapport d'activité 2016 du contrat de ville du Grand Avignon.

Envoi par mail du vendredi 8 septembre à partir de 11 h aux membres de chacun des conseils citoyens de l'ordre du jour des réunions plénières de rentrée. L'intitulé du mail était : ***Préparation rentrée Conseil citoyen septembre 2017***

Il était précisé au point numéro 3 de l'ordre du jour :

Avis des Conseils citoyens sur le Rapport d'activité 2016. Il est indispensable de prononcer un avis sur le rapport d'activité 2016 du contrat de ville (l*es membres des collèges habitants n'ont été installés qu'en fin d'année en octobre 2016):*

rappel du lien pour accéder aux fichiers: Rapport d'activités du contrat de ville 2016

Il est ressorti des débats lors des réunions plénières des Conseils citoyens de septembre 2017 que :

les membres du Conseil citoyen Avignon Sud Rocade Sud Barbière Croix des Oiseaux **ont émis un avis globalement positif** sur le rapport 2016 du contrat de ville. Cet avis a été inscrit au compte-rendu de la réunion.
Les membres des **conseils citoyens Avignon Nord et EST, Saint-Chamand, Avignon Ouest et Le Pontet n'ont pas émis d'avis pour les raisons suivantes**:

- les collèges habitants des conseils citoyens n'ont été installés qu'en fin d'année 2016 (en octobre) et donc peuvent difficilement émettre un avis sur l'année en question,
- la période estivale n'a pas été propice pour organiser les modalités de concertation au sein du conseil citoyen pour étudier le rapport d'activité et émettre un avis.

En annexe : Tableau récapitulatif des dates d'envoi des différents courriers électroniques, Tableau récapitulatif des dates de réunion de septembre 2017, verbatim des discussions, copie des mails des 27 juin, 24 juillet et 8 septembre 2017.

Annexe 1 :

Dates d'expédition des mails concernant les modalités de recueil de l'Avis des Conseils citoyens sur le rapport d'activité 2016 du contrat de ville du grand Avignon :

- 1er mail envoyé le mardi 27 juin 2017 à 15h58 intitulé ***: A l'attention des conseils citoyens suite au comité de pilotage du 22 juin 2017***
- 2eme mail envoyé le lundi 24 juillet 2017 à 14h12 intitulé ***: très important : préparation de la rentrée 2017***
- Mail envoyé le vendredi 18 août 2017 à 12 h 13 intitulé : ***Fonds de participation des conseils citoyens date limite de dépôt des dossiers.***
- Mail envoyé le vendredi 08 septembre à 10h47 intitulé : ***Préparation rentrée Conseil citoyen Avignon Sud Rocade septembre 2017***
- Mail envoyé le vendredi 08 septembre 2017 à 11h09 intitulé : ***Préparation rentrée Conseil citoyen Le Pontet septembre 2017***
- Mail envoyé le vendredi 08 septembre 2017 à 11h29 intitulé : ***Préparation rentrée Conseil citoyen Avignon Ouest septembre 2017***
- Mail envoyé le vendredi 08 septembre 2017 à 11h243 intitulé : ***Préparation rentrée Conseil citoyen Avignon Nord et Est septembre 2017***
- Mail envoyé le vendredi 08 septembre 2017 à 12h04 intitulé : ***Préparation rentrée Conseil citoyen Avignon Avignon Saint-Chamand septembre 2017***

Dates des réunions plénières de septembre 2016 des Conseils Citoyens du Grand Avignon

Date / heure	Conseil citoyen	Objet	Lieu
Lundi 11 de 18 h à 20 h	**Avignon Sud Rocade**	**Réunion plénière**	**Château Barbière Avenue du Roi Soleil**
Mardi 12 de 18 h à 20 h	**Le Pontet**	**Réunion plénière**	**Espace Ressources BIJ 1, av Louis Pasteur - 84130 Le Pontet**
Mercredi 13 de 18 h à 20 h	**Avignon Ouest**	**Réunion plénière**	**Salle polyvalente MPT Champfleury 2 Rue Marie Madeleine**
Lundi 18 de 18 h à 20 h	**Avignon Nord et Est**	**Réunion plénière**	**Salle Georges Rouault 13 impasse Georges Rouault**
Lundi 18 de 18 h à 20 h	**Avignon Saint-Chamand**	**Réunion plénière**	**Ludothèque la Fenêtre 9 rue Saint-Exupéry**

Verbatim extraits des comptes rendus validés en séance des réunions plénières de septembre 2016

- **Conseil citoyen Avignon Nord et Est**

L'avis n'a pas pu être pris en collégiale puisque les documents n'ont pas été consultés en temps et en heure.

- **Conseil citoyen Avignon Ouest**

Le contrat de ville comporte plusieurs axes stratégiques :
Restaurer la parole aux habitants
Améliorer l'habitat et le cadre de vie
Nb : Conseil Citoyen quartier ouest : « On a toujours pas trouvé le moyen de se faire connaître par les habitants. »
Le Conseil Citoyen doit travailler avec :
DUSEA.
Le pacte de la 2° chance (16 à 22 ans).

Les membres du Conseil Citoyen doivent s'informer, s'inviter, se rencontrer entre eux et avec les personnes d'éducation.
Les écoles des quartiers et équipe pédagogique sont intéressé par la mission des décrocheurs d'écoles.
Le Conseil Citoyen est le lien entre les familles et le programme de réussite éducative.
La Mission Locale s'occupe de la jeunesse. Mme Hanane ASSEMI sera invité au Conseil Citoyen le mercredi 11 septembre 2017 pour discuter.
Job service : Aide les jeunes de moins de 18 ans avec CCAS. Le lien entre génération, aide à la personne : possibilité des débouchés professionnels.

À prévoir : Fin 2017 : Organiser des commissions de fonds de participation.

- **Conseil citoyen Avignon Saint-Chamand**

Mohamed LHAYNI : Si les habitants sont concernés, et sont impliqués oui il valide le projet, il faut absolument que la parole des habitants soient réellement prises en charge.
Concernant le tram il n'y a pas eu de vraies consultations, il est important que les habitants prennent la parole.

Les axes choisis ne nous conviennent pas car personne n'a été au courant, de plus les habitants ont une mauvaise expérience du Tram.
Marjorie DUFOUR est en contact avec le directeur de TCRA afin d'améliorer les horaires de bus pour la ligne N° 14.
On est des contribuables et au sujet des travaux tout le monde en subit les conséquences, il est préconisé une pétition. Saint-Chamand a une réputation de plus en plus négative.
Contacter Grand Delta pour pouvoir mettre affiche pour la pétition.
Tous les membres ont acceptés la pétition.

…/…

…/…

- **Conseil citoyen Avignon Sud Rocade**

Marie-José MERLIN : On demande l'avis des Conseils Citoyens sur le rapport d'activité 2016 du contrat de ville que l'on vous a remis (document internet)
Claude BAROZZI : Le vocabulaire est technique
Jean-Michel ALBANESE : Avec ce vocabulaire c'est difficile de le présenter à la population
Stéphanie BALANDRAS : ce document est diffusé aux conseils, il n'est pas public
Martine RIEUX-MISSUD : confidentialité ou discrétion ?
Stéphanie BALANDRAS : discrétion
Marie-José MERLIN : Il faudra lire le rapport 2017
Stéphanie BALANDRAS : Le rapport 2017 devra être éclairé par vos avis en vous appuyant sur la population
Jean-Michel ALBANESE : Il y a des problèmes non identifiés comme la pollution dans les appartements. Peut-on les prendre en compte ?
Josyane SICARD : Le contrat de ville est un axe global mais on peut y inscrire ces problèmes.
Claude BAROZZI : seul à avoir lu le rapport, donne un avis favorable.

- **Conseil citoyen Le Pontet**

Voir page d'accueil conseil citoyen_____ lien rapport d'activités du contrat de ville.
Avis sera donné par les représentantes au COPIL.

Annexe 3b - Avis du conseil municipal d'Avignon

DCM_2017_10_015

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie D'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DES ASSEMBLÉES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 29 novembre 2017

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

Mme le Maire, Présidente,

M. GONTARD, Mme MAZARI - ALLEL, M. CASTELLI, M. BLUY, M. FOURNIER, Mme LAGRANGE, Mme REZOUALI, M. PEYRE, Mme ABEL RODET, Mme PORTEFAIX, Mme GAGNIARD, M. BORBA DA COSTA, Mme GAILLARDET, M. HOKMAYAN, Mme LABROT, M. BELHADJ, Mme CLAVEL, Mme LEFEVRE, Adjoints au Maire.

M. MATHIEU, Mme LICHIERE, M. ROCCI, M. FERREIRA, Mme ROZENBLIT, Mme BOUHASSANE, Mme CROYET, M. MARTINEZ - TOCABENS, Mme BEUCHE-MOREL, Mme HADDAOUI, M. AUDOYER GONZALEZ, Mme CIPRIANI, Mme BELAÏDI, M. CERVANTES, M. YEMMOUNI, M. GROS, Mme MAS, M. GLEMOT, Mme GOILLIOT - XICLUNA, M. CHRISTOS, M. VAUTE, Mme LOUARD, M. PALY, Mme SEDDIK, Mme GAFFIERO, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :
M. GIORGIS par Mme HELLE
M. MONTAIGNAC par M. FOURNIER
M. HERMELIN par M. BORBA DA COSTA
Mme ROUMETTE par M. GLEMOT
M. MERINDOL par M. CHRISTOS
Mme DUPRAT par M. PALY

ETAIENT ABSENTS :

Mme RIGAULT

XXX

M. EL KHATMI et M. DELAHAYE arrivent au cours des débats du rapport n°1. Mme BEUCHE MOREL quitte l'assemblée au cours de la présentation du rapport n°14.

AVIGNON
avignon.fr

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 NOVEMBRE 2017

15

POLITIQUE URBAINE : Validation du rapport d'activité du contrat de Ville du Grand Avignon année 2016.

M. BELHADJ

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Les Contrats de Ville de nouvelle génération qui succèdent, depuis le 1er janvier 2015, aux Contrats Urbains de Cohésion Sociale, constituent le cadre d'action d'une politique de la Ville profondément rénovée.

La loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la Ville et la cohésion urbaine définit ce nouveau cadre contractuel.

La loi redéfinit la politique de la Ville comme «une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants».

Elle est conduite par : l'État, les collectivités territoriales et leurs groupements dans l'objectif commun d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants. Elle est mise en œuvre au moyen des Contrats de Ville.

Le décret n° 2015-1118 du 3 septembre 2015, relatif au rapport sur la mise en œuvre de la politique de la Ville, fixe le «contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la Ville».
Le rapport doit être soumis à la consultation des conseils citoyens, pour avis aux conseils municipaux concernés, et adopté par le conseil communautaire du Grand Avignon.

Une délibération de la Ville doit obligatoirement être annexée au rapport d'activité du Contrat de Ville, afin que le conseil communautaire du Grand Avignon puisse le valider.

Ce rapport a été présenté, conformément au décret au comité de pilotage le 22 juin 2017, en présence des élus de la Ville. Ce rapport est annexé à la présente délibération.

Ce rapport comprend :

- Un diagnostic de territoire ainsi que l'évolution de la situation dans les quartiers du Grand Avignon,

- Une synthèse des actions menées au bénéfice des habitants en 2015, soit **147 projets** retenus pour un total de : **2 598 418 euros** de crédits spécifiques mobilisés par l'ensemble des partenaires sur le territoire du Grand Avignon,

- Une présentation des résultats des projets évalués en 2016 dont des projets déposés par l'association «Espace Nouvelles Solidarité», «Avenir 84» et le «Le Camt'Arts»,

- Les perspectives d'évolution dont le principal objectif est de mieux coordonner l'ensemble des actions dédiées aux habitants des quartiers prioritaires au travers d'une instance unique de pilotage.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1111-2
Vu la délibération N°4 du 25 mars 2016 portant sur la signature de la Convention cadre partenariale du Contrat de Ville 2015/2020 du Grand Avignon

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission de l'Action Sociale et du Logement
Commission des Finances, du Domaine Public et de l' Administration Générale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE le rapport d'activité du contrat de Ville du Grand Avignon pour l'année 2016.

ADOPTE

SERVICE DES ASSEMBLÉES - MAIRIE D'AVIGNON (Vse)

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE MAIRE
La Cheffe du Département Juridique
Mme Maya PFEFER

Ce rapport comprend :

- Un diagnostic de territoire ainsi que l'évolution de la situation dans les quartiers du Grand Avignon,

- Une synthèse des actions menées au bénéfice des habitants en 2015, soit **147 projets** retenus pour un total de : **2 598 418 euros** de crédits spécifiques mobilisés par l'ensemble des partenaires sur le territoire du Grand Avignon,

- Une présentation des résultats des projets évalués en 2016 dont des projets déposés par l'association «Espace Nouvelles Solidarité», «Avenir 84» et le «Le Camt'Arts»,

- Les perspectives d'évolution dont le principal objectif est de mieux coordonner l'ensemble des actions dédiées aux habitants des quartiers prioritaires au travers d'une instance unique de pilotage.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 1111-2
Vu la délibération N°4 du 25 mars 2016 portant sur la signature de la Convention cadre partenariale du Contrat de Ville 2015/2020 du Grand Avignon

Considérant l'avis favorable de la ou des :
Commission de l'Action Sociale et du Logement
Commission des Finances, du Domaine Public et de l' Administration Générale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- VALIDE le rapport d'activité du contrat de Ville du Grand Avignon pour l'année 2016.

ADOPTE

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 DÉCEMBRE 2017

AFFICHE LE 6 DÉCEMBRE 2017

Pour copie conforme,
Pour le Maire,
L'Attaché Territorial,
Agnès MARCAT

SERVICE DES ASSEMBLÉES - MAIRIE D'AVIGNON (Vse)

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE MAIRE
La Cheffe du Département Juridique
Signée : Mme Maya PFEFER

Annexe 3c - Avis du conseil municipal du Pontet

Envoyé en préfecture le 27/09/2017
Reçu en préfecture le 27/09/2017
Affiché le
ID : 084-218400927-20170921-2017_DEL_083-DE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Arrondissement d'Avignon

Commune du PONTET
84130

Loi du 5 avril 1884 – Article 56

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 septembre 2017

DÉLIBÉRATION N° 2017_DEL_083

Contrat de Ville - Rapport d'activités 2016

--

Rapporteur : **Mme Karine GANGLOFF**

L'an deux mille dix sept, le vingt et un septembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la ville du PONTET, convoqué le 15 septembre 2017, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Joris HEBRARD, Maire.

Présents :
M. Joris HEBRARD, M. Jean-Louis COSTA, Mme Sandrine BAJARD, M. Frédéric MONIN, Mme Michèle RIEUX, M. Patrick SUISSE, Mme Karine GANGLOFF, M. Bastien DADE, Mme Martine FAUX, Mme Christiane MOLINES, Mme Michèle ILARIO, Mme Michèle BLANC, Mme Claudine DOMINEZ, M Claude MOREAL, M. Claude BENARD, Mme Françoise MACCARIO, M. Christian RIPPERT, M. Christophe JOUMOND, Mme Nathalie GALLINA, M. Pascal SIMONDI, M. Patrick EBRARD, Mme Christelle IMBERT, Mme Séverine ODDONE, M. Steve SOLER, Mme Christine CAVALLI, Mme Sylvie LUC, Mme Nathalie SEGUIN, M. Jean-Firmin BARDISA, Mme Caroline GRELET-JOLY, M. Eric MORAN

Représentés :
M. Christian ROBINAT donne pouvoir à M. Joris HEBRARD
Mme Catherine CHABRIER donne pouvoir à Mme Karine GANGLOFF

Absent :
Mme Léa BOYER

Dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un Contrat de Ville, le maire et le président de l'établissement sont tenus, depuis le 1er janvier 2015, de remettre un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la Politique de la Ville, en précisant les actions menées sur leurs territoires, les orientations et programmes de nature à améliorer la situation.

Un décret publié au Journal officiel du 5 septembre 2015 fixe le « contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la Politique de la Ville. »

Le rapport doit être soumis à la consultation des conseils citoyens, pour avis des conseils municipaux concernés et adopté par le conseil communautaire du Grand Avignon.

La Commission Action sociale s'est prononcée le 14 septembre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de :

APPROUVER le rapport d'activités 2016 du Contrat de Ville du Grand Avignon.
ANNEXER le rapport d'activités 2016 à la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 27/09/2017
Reçu en préfecture le 27/09/2017
Affiché le
ID : 084-218400927-20170921-2017_DEL_083-DE

VOTE DU CONSEIL : **POUR : 32**

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

PAS DE PARTICIPATION : 0

LA DÉLIBÉRATION EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Acte rendu exécutoire après envoi
en préfecture le :
et publication du :

Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
qui certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.

Joris HEBRARD

Le Maire,
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Annexe 3d - Avis du Conseil de Communauté du Grand Avignon

communauté d'agglomération grand avignon

8.5

CONSEIL DE COMMUNAUTE

SEANCE DU « 21 DÉCEMBRE 2017 »

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le jeudi 21 décembre 2017 à 18H00 , s'est réuni le Conseil de la communauté d'agglomération du Grand Avignon, au siège du Grand Avignon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean Marc Roubaud, Président du Grand Avignon.
Monsieur DAVID Guy a été désigné en qualité de secrétaire de séance.
Nombre de membres en exercice : 60

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :
PRESENTS : 37
Laurence ABEL-RODET – Darida BELAIDI – Jean-Marc BLUY – André CASTELLI – Jean-Pierre CERVANTES – Daniel CHRISTOS – Nathalie GAILLARDET – Olivier GROS – Laurence LEFEVRE – Fabrice MARTINEZ-TOCABENS - Mauricette MAS – Jacques MONTAIGNAC - – Christian PALY - Joël PEYRE - Anne-Sophie RIGAULT – Christian ROCCI – Joël FOUILLER - Guy MOUREAU - Régis PHALY – Daniel BELLEGARDE - Sandrine BAJARD – Jean-Louis COSTA – Frédéric MONIN – Christian RANDOULET – Joël GRANIER – Martine GUAY – Guy DAVID - Dominique RIBERI - André HEUGHE – Georges BEL – René TRUCCO – Jacques DEMANSE – Chantal GOTTRA – Joël GUIN – Savine DEMARQUETTE MARCHAT – Jean-Marc ROUBAUD – Michel ULLMANN
A DONNE POUVOIR A : 14
David FOURNIER a donné pouvoir à Christian ROCCI Cécile HELLE a donné pouvoir à Joël GRANIER Isabelle LABROT a donné pouvoir à Michel GONTARD Françoise LICHIERE a donné pouvoir à André CASTELLI Amy MAZARI ALLEL a donné pouvoir à Nathalie GAILLARDET Chantal REZOUALI a donné pouvoir à Laurence LEFEVRE Mounir YEMMOUNI a donné pouvoir à Darida BELAIDI *Joris HEBRARD a donné pouvoir à Jean-Louis COSTA* Christiane MOLINES a donné pouvoir à Sandrine BAJARD Jean-Firmin BARDISA a donné pouvoir à Christian PALY Jean-Louis BANINO a donné pouvoir à Christian RANDOULET Patrick VACARIS a donné pour à Dominique RIBERI Michel PONCE a donné pouvoir à Joël GUIN Xavier BELLEVILLE a donné pouvoir à Jean-Marc ROUBAUD
MOUVEMENTS EN COURS DE SEANCE : 05
Arrivée de Michel GONTARD avant le vote de la délibération n°2 Arrivée d'Isabelle PORTEFAIX avant le vote de la délibération n°3 Arrivée de Vincent DELAHAYE pendant la présentation de la délibération n°4 Arrivée de François VAUTE pendant la présentation de la délibération n°7 Départ de Jacques MONTAGNAC pendant la présentation de la délibération n°9 et pouvoir donné à Joël PEYRE
ABSENTS : 05
Florence DUPRAT – Amine EL-KHATMI – Christine LAGRANGE– Oliver ROBELET – Michèle DUMONT

DELIBERATION N° C20171221/009

RAPPORTEUR : Joël Granier - Vice-Président - DELEGUE HABITAT - POLITIQUE DE LA VILLE

CONTRAT DE VILLE :

- **RAPPORT D'ACTIVITES CONTRAT DE VILLE - EXERCICE 2016**

320, chemin des Meinajariès - BP 1259 Agroparc - 84911 Avignon Cedex 9
Tél. 04 90 84 47 00 - Fax 04 90 84 47 01 - contact@agglo-grandavignon.fr
www.grandavignon.fr

Mes Cher(e)s Collègues,

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 a défini le nouveau cadre contractuel, qui succède au CUCS, sous la dénomination de « Contrat de ville » depuis le 1er janvier 2015, qui constitue le cadre d'action d'une politique de la ville profondément rénovée.

Approuvé par le Conseil de communauté du 21 juillet 2015, le Contrat de ville 2015-2020 inscrit l'ambition d'une « politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants », avec l'objectif d'assurer l'égalité entre les territoires, de réduire les écarts de développement entre les quartiers prioritaires et leurs unités urbaines et d'améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La circulaire du Premier ministre du 30 juillet 2014 relative à l'élaboration des contrats de ville de nouvelle génération et la circulaire du 15 octobre 2014 relative aux modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville en rappellent les principes structurants :

- Un contrat unique intégrant les 3 piliers de la réforme : les dimensions sociale, urbaine et économique,
- Un contrat piloté à l'échelle intercommunale et mobilisant l'ensemble des partenaires concernés,
- Un contrat mobilisant prioritairement le droit commun de l'Etat et des collectivités territoriales,
- Un contrat s'inscrivant dans un processus de co-construction avec les acteurs locaux et les habitants.

Dans les communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) signataires d'un contrat de ville, le maire et le président de l'établissement public intercommunal sont tenus, depuis le 1er janvier 2015, de remettre un rapport sur la situation de la collectivité au regard de la politique de la ville, en précisant les actions menées sur leurs territoires, les orientations et programmes de nature à améliorer la situation.

Un décret publié au Journal officiel du 5 septembre 2015 fixe le « contenu et mode d'élaboration du rapport annuel aux assemblées délibérantes des établissements publics de coopération intercommunale et des communes sur la mise en œuvre de la politique de la ville. »

Ce rapport, présenté annuellement aux assemblées délibérantes, doit :

- Rappeler les principales orientations du contrat de ville et le projet de territoire qui a déterminé son élaboration ;
- Présenter l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires ;
- Retracer les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires ;
- Déterminer les perspectives d'évolution au regard des résultats obtenus et des moyens mobilisés, ainsi que les améliorations qui paraissent nécessaires à la poursuite des objectifs du contrat de ville ;
- Présenter l'articulation entre les volets social, économique et urbain du contrat de ville et, s'il y a lieu, avec les opérations d'aménagement au titre du programme national de renouvellement urbain ;
- Spécifier les actions menées en matière de développement social urbain financées par la dotation de solidarité urbaine (DSU) ;

Le rapport doit être soumis à la consultation des conseils citoyens, pour avis des conseils municipaux concernés et adopté par le conseil de communauté de l'EPCI.

Afin d'être présenté à la délibération du Conseil de communauté, le rapport a donc suivi les étapes suivantes :

- Validation du rapport par le comité de pilotage du Contrat de ville en date du 22 juin 2017 ;
- Consultation des conseils citoyens en septembre 2017 pour annexe de leur avis ;
- Délibération du Conseil municipal du Pontet en date du 21 septembre 2017 ;
- Délibération du Conseil municipal d'Avignon en date du 29 novembre 2017.

Après avis de la Commission Politique de la Ville réunie le 09/11/2017, Le dossier a reçu un

L'Assemblée est invitée à se prononcer à ce sujet.
Le Conseil de communauté,
Après avoir entendu le rapporteur,

➔ **PRENDS ACTE de l'avis des Conseils citoyens, et des délibérations du Conseil municipal d'Avignon et du Conseil municipal du Pontet,**

➔ **APPROUVE le rapport d'activité de l'année 2016 du Contrat de Ville et ses annexes, et organise leur publication,**

➔ **AUTORISE Monsieur le Président ou Monsieur le Vice Président délégué à signer tous les documents à intervenir.**

VOTE DU CONSEIL :	**POUR : 55** **CONTRE : 0** **ABSTENTION : 0**
	LA DELIBERATION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE

SUIVENT LES SIGNATURES,
POUR COPIE CONFORME,
POUR LE PRESIDENT DU GRAND AVIGNON

Par Délégation
Le Directeur Général
Frédéric CHAPTAL

Le Président de la COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.
Acte :
- parvenu en préfecture le : 27/12/2017
- affiché le : 28/12/2017

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai du recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite